



UNIVERSITÉ PARIS II  
PANTHÉON-ASSAS

-

Mission orientation-emploi

**PROGRAMMES DE COURS**

**MELUN**

**Année universitaire 2018-2019**

## SOMMAIRE

Capacité en droit 1 <sup>re</sup> année (01101).....	2
Capacité en droit 2 <sup>ème</sup> année (01202) .....	3
L1 Droit - Parcours classique - Melun - (1119L).....	5
L2 Droit centre de Melun (2119L).....	17
L3 Droit - Melun - (3119L).....	24
L1 Economie-gestion - mention économie et gestion - parcours classique - Melun (1279L).....	35
L1 Economie-gestion - mention économie et gestion - parcours réussite – Melun.....	41
L2 Economie-gestion - mention économie et gestion - Melun (2269L).....	46
L1 Economie-gestion - mention administration économique et sociale - Melun (1349L).....	53
L2 Economie-gestion - mention Administration économique et sociale - Melun (2349L).....	57
L3 Economie-Gestion - mention administration économique et sociale - Melun (3349L).....	60

## **Capacité en droit 1re année (01101)**

### **Droit civil 1 (1066)**

Jean Garrigue, Maître de conférences

(Octobre 2018)

Téléchargez le programme de cours :




[garrigue\\_capacite\\_1ere\\_annee\\_droit\\_civil\\_  
plan\\_resume\\_2019.pdf](#) (318.23 ko)

### **Droit commercial 1 (1124)**

Benjamin MORON PUECH, Maître de conférences

(sept.2018)

Téléchargez le programme de cours : 

[microsoft\\_word -  
cours\\_droit\\_commercial\\_1\\_docx.pdf](#)  
(160.49 ko)

### **Droit administratif 1 (2035)**

Denis Giraux, Maître de conférences, HDR

- Organisation administrative de la France

- La justice administrative

- La Fonction publique.

### **Droit constitutionnel (2061)**

Denis Giraux, Maître de conférences, HDR

(sept.2017)

Programme non communiqué à ce jour

# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

## **Capacité en droit 2<sup>ème</sup> année (01202)**

### **Droit administratif 2 (2036)**

Denis Giraux, Maître de conférences, HDR  
(mars 2014)

Le cours de droit administratif en deuxième année de capacité comportera l'étude des thèmes suivants :

- Les sources du droit administratif (sources constitutionnelles, internationales, législatives et réglementaires, jurisprudentielles)
- L'acte administratif unilatéral
- Le contrat administratif
- Le service public
- La police administrative
- Le contentieux administratif
- La responsabilité administrative


### **Droit civil 2 (1067)**

Estelle FRAGU, maître de conférences  
(novembre 2017)

Programme non communiqué à ce jour

### **Droit commercial 2 (1126)**

M. Benjamin MORON PUECH, Maître de conférences  
(septembre 2018)

Téléchargez le programme de cours :  [microsoft word -](#)

[cours de droit commercial 2 docx.pdf](#)  
(147.56 ko)

### **Droit fiscal (2085)**

Mme ARIANE MEYNAUD-ZEROUAL  
(nov.2018)

Programme non communiqué à ce jour

### **Droit pénal, procédure pénale (1275)**

Mme Diana Villegas Santiago  
(novembre 2017)

Programme non communiqué à ce jour

### **Droit social (1315)**

Isabelle Pétel-Teyssié, Maître de conférences  
(août 2014.)

Etude des relations de travail dans l'entreprise privée: relations individuelles (conclusion, exécution, rupture du contrat de travail) et relations collectives (négociation collective, représentation collective, conflits collectifs).

### **Economie politique (4165)**

M. Frédéric Zumer  
(nov.2018)

Programme non communiqué à ce jour

# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

## **Procédure civile et voies d'exécution (1415)**

Isabelle Pétel-Teyssié, Maître de conférences

(août 2014.)

Notions fondamentales - Organisation judiciaire - Compétence - Déroulement du procès - Description sommaire des mesures d'exécution forcée.

# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

## **L1 Droit - Parcours classique - Melun - (1119L)**

### **Economie politique (4174M)**

Mme Marie-Pierre Merlateau

(sept.2018)

Ce cours s'adresse aussi bien aux étudiants ayant déjà fait de l'économie dans les années précédentes et désirant approfondir leurs connaissances qu'aux étudiants néophytes, n'ayant reçu aucune formation préalable. L'approche volontairement simplifiée ne nécessite pas de connaissances mathématiques. L'objectif de ce cours est de donner les bases de la culture économique nécessaire à la compréhension des phénomènes économiques actuels à travers les deux approches suivantes :

- La première approche consiste dans une synthèse des grands courants de la pensée économique, des origines jusqu'à nos jours. Elle montre comment se sont construits les courants d'analyse actuels qui expliquent les phénomènes économiques contemporains.

- La deuxième approche approfondit le rôle et la structure de la sphère monétaire et financière, devenue fondamentale dans nos économies. Une étude institutionnelle décrit de façon précise l'organisation du système monétaire, bancaire et financier ainsi que son mode de fonctionnement (fonctions des banques et de la banque centrale européenne, fonctionnement des marchés financiers, analyse de la crise économique et financière de 2008 et de ses répercussions actuelles).

### **Droit civil (1381M)**

Mme Claire-Marie Pégliion-Zika

(sept.2017)

Programme non communiqué à ce jour

### **Droit constitutionnel 1 (2062M)**

Quentin Epron, Maître de conférences

### **Cours de Mr Epron (L1 Droit) (oct.2015)**

Après un chapitre introductif sur la notion de constitution, la première partie du cours sera consacrée à l'analyse des fondements du droit constitutionnel des démocraties occidentales. La deuxième partie portera sur la séparation des pouvoirs et trois régimes politiques étrangers : les régimes britannique, allemand et américain.

### **Droit constitutionnel 2 (2063M)**

Quentin Epron, Maître de conférences

(sept.2015)

Programme non communiqué à ce jour

### **Histoire contemporaine politique et sociale (3035M)**

Mme Anne-Sophie Condette-Marcant

(sept.2018)

Partant de la Révolution française, le cours s'intéresse aux différents régimes politiques mis en place jusqu'en 1870. Si cette approche fait écho à l'histoire du droit constitutionnel, elle tend à la compléter en adoptant une analyse historique, politique et sociale. Chaque période de la vie politique est en effet l'occasion d'évoquer la formation des partis, l'idéologie au

# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

pouvoir et les avancées en matière de droit constitutionnel. Il s'agit également d'envisager les mutations de la société et d'appréhender le passage d'une société d'ordres, profondément rurale, à une société de classes, éminemment bourgeoise.

## **Histoire du droit et des institutions (3040M)**

Anne-Sophie Condette-Marcant, Maître de conférences

(sept.2018)

Le cours d'histoire du droit et des institutions s'intéresse à la mise en place de l'État moderne. Il s'agit de mettre en scène le roi absolu et de démontrer la centralisation du pouvoir. C'est l'occasion d'appréhender les prérogatives de puissance publique du souverain et d'analyser les institutions locales et centrales qui permettent de gouverner la France.

## **Histoire du droit des personnes et des biens (3058M)**

Charles Papon, Maître de conférences

(sept.2011)

Le cours comporte trois parties : le droit romain, le droit du haut Moyen-Age et l'ancien droit français. Dans chacune de ces parties sont successivement abordés : 1. Le droit des personnes : la condition juridique des individus, le mariage, la filiation et la protection des incapables. 2. Le droit des biens : la classification des choses, les droits sur les choses (saisine, possession, propriété, droits sur la chose d'autrui, acquisition des droits réels).

## **Institutions judiciaires, institutions administratives (1371M)**

M. Sylvain Jobert

Mme Julie Bailleux

(nov.2017)

Ce cours a pour objectif de présenter les institutions judiciaires et administratives françaises. Cette présentation est faite respectivement par un enseignant de droit privé et par un enseignant de droit public.

La première partie de ce cours est consacrée aux institutions judiciaires, et s'ordonne autour de trois titres.

Tout d'abord, le service public de la justice est étudié au travers de son histoire et des principes fondamentaux qui le gouvernent.

Ensuite, les différentes juridictions sont exposées, et les liens qu'elles entretiennent sont mis en lumière.

Enfin, les acteurs de la justice sont examinés, et leur rôle dans le fonctionnement quotidien de la justice est expliqué.

La seconde partie du cours est consacrée à l'étude des institutions administratives françaises.

## **Introduction à l'étude des médias (6116M)**

Pr. Legrave, professeur des universités en sciences de l'information et de la communication

(septembre 2016)

Le cours se propose d'abord, dans un chapitre introductif, de questionner le terme de médias et de journaliste, puis dans un second chapitre de présenter les caractéristiques actuelles du paysage médiatique français. Ensuite, dans un

# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

troisième chapitre, on se focalisera sur l'histoire des médias depuis le XVIIIe, en mettant l'accent sur la presse écrite. Le cours est chronologique mais surtout thématique (on s'attarde par exemple sur Zola et l'affaire Dreyfus, sur le grand reporter Albert Londres, sur le journalisme dans *Bel Ami* de Maupassant, ou sur Camus journaliste, etc.).

## **Introduction à l'étude du droit et droit civil (1380M)**

Mme Claire-Marie Pégliion-Zika

(sept. 2017)

Programme non communiqué à ce jour

## **Introduction historique au droit (3000M)**

(sept.2018)

Responsable : Madame le professeur  
Audre VIROT

Programme non communiqué à ce jour

## **Relations internationales (2300M)**

M. Julian Fernandez

(nov.2017)

Programme non communiqué à ce jour

## **Science politique (2315M)**

Maryvonne Bonnard, Maître de conférences

(sept.2018)

Le cours est une introduction à la science politique et comporte 3 parties : le pouvoir politique, les acteurs et les comportements politiques.

L'analyse porte d'abord sur l'identification et les formes du pouvoir politique.

La deuxième partie du cours comporte l'étude des partis politiques, des groupes d'intérêts, des professionnels de la politique, des citoyens et de l'opinion publique.

La dernière partie du cours est consacrée à la participation politique, aux comportements électoraux, aux formes de l'action collective et aux politiques publiques.

## **Problèmes économiques contemporains (4341M)**

(septembre 2018)

Ce cours d'initiation permet de montrer en quoi et comment de nombreuses questions économiques, connues des étudiants pour donner largement lieu à débat, peuvent leur apparaître différemment dès lors qu'elles sont abordées en utilisant les méthodes de raisonnement et les outils spécifiques de l'analyse économique. S'adressant à un public de juristes, les questions retenues, quelles qu'elles soient, sont essentiellement abordées du point de vue du généraliste. En permettant de cette façon une meilleure perception de l'actualité ce cours doit aussi faciliter la compréhension des politiques conduites.



# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

## Anglais (7014/7414)

(sept.2017)

En première année, l'enseignement consiste à familiariser l'étudiant avec les institutions politiques et judiciaires américaines au premier semestre et britanniques au second semestre.

L'objectif est d'une part de consolider et de renforcer ses connaissances de la langue anglaise et d'autre part de lui faire acquérir de solides bases linguistiques et théoriques pour la suite du cursus qui sera davantage spécialisé. En fin de M1, l'étudiant devra avoir acquis une culture juridique des pays de *common law*.

Les TD sont hebdomadaires et durent 1h30. Au début du semestre, une brochure est distribuée à chaque étudiant ; elle est divisée en chapitres qui comprennent des articles de presse authentiques, des liens vers des vidéos, des exercices de grammaire et de vocabulaire. Un accent particulier est également mis sur la méthodologie : explication et analyse de textes, description de documents iconographiques, rédaction d'essais, présentation orale...

L'apprentissage est basé sur les compétences définies par le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) : compréhension orale, compréhension écrite, production orale, production écrite et interaction.

## Espagnol (ESP-DROIT-L1)

Introduction aux thématiques latino-américaines et espagnoles contemporaines :

La Transition démocratique espagnole (1975-1979) : la construction de l'Etat démocratique.

Présentation des institutions de l'Etat espagnol.

Le fonctionnement de la Monarchie parlementaire.

Le modèle d'Etat laïque et ses problématiques actuelles.

Amérique latine : du XXe au XXIe siècle. Questions de société (avortement, libertés..).

## Italien

(septembre 2016)

Responsable : Antonio Mosca

Le cours propose une introduction à l'Italie contemporaine (histoire, politique, institution, société), depuis l'unification jusqu'à nos jours, dans une optique comparative avec la France. On étudiera pendant l'année des textes de théoriciens italiens du droit et de l'économie (Ruffini, Beccaria, Cipolla, Einaudi), ainsi que des essais critiques et des récits, journalistiques ou littéraires (Eco, Montanelli, Pasolini, Bocca, Saviano, Sciascia, Teti, Malaparte). L'actualité italienne sera prise régulièrement en considération, à partir de la presse. Le cours se déroule en italien, ce qui permettra aux étudiants de perfectionner le vocabulaire lié aux cursus juridiques et économiques. Ainsi, l'inscription est-elle réservée aux étudiants ayant au moins un niveau intermédiaire en italien.

# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

## Russe

(septembre 2016)

Professeur : M. Philippe Comte

Maître de conférences de langue et civilisation russes contemporaines

Directeur du Département des langues

Membre de l'UMR 8138 SIRICE et du CRHS

Université Paris I Panthéon Sorbonne

Philippe.Comte@univ-paris1.fr

Les deux TD sont constitués en fonction du niveau de maîtrise de la langue et non en fonction du niveau d'études ou de la discipline (L1, L3, M1, etc). Les inscriptions au Pôle Langues se font selon ce critère.

### **I. TD de niveau moyen : mercredi 17h15-18h45 Assas salle 09**

Ce TD est ouvert aux étudiants non russophones qui ont fait du russe au collège et au lycée au titre de la LV1, LV2 et LV3. Les russophones n'y sont pas les bienvenus.

Le cours se composera d'un vivant mélange de grammaire (révision des bases et études des grandes questions réputées difficiles : l'aspect, les verbes de mouvement, et bien sûr les déclinaisons, cauchemar de long terme...), de conversation vivante, de petits « bla-bla » présentés par chaque étudiant devant le groupe, et de cours magistral durant lequel le professeur racontera l'histoire de Russie, expliquera les grands traits de la civilisation russe et de la culture d'hier et d'aujourd'hui, abordera les grandes questions politiques contemporaines liées à la Russie. Il ne s'interdira pas quelques

incursions du côté de la poésie et de la chanson russes... Le professeur adaptera le niveau de son cours au niveau réel des étudiants. Chaque étudiant (e) est prié(e) de laisser ses complexes vis-à-vis de la langue russe à la porte du TD et d'entrer en croyant en ses talents et ses capacités.

### **II. TD de niveau fort : mercredi 15h40-17h10, Assas salle 09**

Ce TD est ouvert aux étudiants russophones, quelle que soit leur origine, et aux étudiants non russophones (français, autres...) qui ont un bon niveau de compréhension du russe, même si le langage parlé est encore hésitant : le cours a lieu uniquement en russe.

A partir de textes choisis dans l'actualité politique, économique, sociale, culturelle, et parmi les grands classiques de la littérature, le professeur abordera les grandes questions relatives à la Russie d'aujourd'hui : système politique, économie, Russie dans le monde, histoire du XXe siècle, mentalités et modes de vie. Le cours mêlera de manière vivante moments de traduction du russe vers le français, moments de cours magistral sur tel ou tel point abordé dans le texte, digressions diverses sur (par exemple) Dostoïevski ou tel ou tel poète, ou l'histoire plus ancienne de la Russie (ou en réponse à des questions), et participation active des étudiants. Chaque étudiant(e) présentera oralement au moins une fois par semestre un exposé de 15-20 minutes, en russe, sur une question de son choix liée à la Russie ou à son pays ou à sa ville d'origine, question au préalable fixée en accord avec le professeur.

**En cas de difficulté, ne pas hésiter à écrire au professeur à l'adresse électronique indiquée.**

# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

## **Chinois**

(septembre 2016)

Responsable : Miss Lee

Les cours de chinois visent à préparer et former des étudiants souhaitant s'orienter vers une carrière internationale dans le domaine du droit, de l'économie, des sciences politiques, etc.

Les apprentissages sont centrés, d'une part, sur l'acquisition, le développement et le perfectionnement des 4 compétences linguistiques fondamentales (la compréhension orale, l'expression orale, la compréhension écrite et l'expression écrite) et d'autre part sur la compréhension du monde chinois.

Les sujets abordés en cours ciblent les phénomènes, les mutations et les tendances de la société chinoise moderne en lien direct avec les disciplines des apprenants.

Diverses activités sont organisées au travers de mises en situation, de jeux de rôles et simulations, d'exposés et de traductions afin de mieux assimiler les points de grammaires clés, le vocabulaire, les expressions courantes et les termes techniques dans le but de développer l'autonomie et les bons réflexes de communication.

## **Arabe**

(septembre 2016)

Ce cours s'adresse aux étudiants désireux de pratiquer et d'approfondir l'arabe à partir de documents authentiques, écrits et audiovisuels, en lien direct avec leur discipline (droit, économie, sciences politiques, etc.). Les étudiants seront amenés à perfectionner leur maîtrise de l'arabe dans un contexte réel leur permettant ainsi de développer leurs connaissances et leur compréhension du

monde arabe dans sa diversité et sa richesse.

Un test de positionnement est programmé au début de l'année dans l'objectif de déterminer le niveau de participants afin d'optimiser la formation et accélérer l'acquisition des nouvelles compétences langagières dans les différents domaines de spécialité.

Pour tout renseignement concernant l'organisation pédagogique de ce cours, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : arabeparis2@yahoo.com

## **Portugais (PORT)**

(septembre 2017)

Responsable : Ana Braz

Ce cours vise à développer les compétences d'expression et de compréhension écrite et orale en portugais.

À partir essentiellement de textes de presse sur des sujets d'actualité, on étudiera le vocabulaire spécifique des domaines économique, social et juridique, et on travaillera les structures grammaticales de la langue.

Lorsqu'il s'avère pertinent, une comparaison entre les variantes européenne et brésilienne de la langue sera effectuée.

## **Atelier de professionnalisation (9040)**

(sept.2016)

Programme non communiqué à ce jour

## **Tutorat (8101/8111)**

(sept.2016)

Programme non communiqué à ce jour

# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

## **L1 Droit - Parcours réussite - Melun - (1129L)**

### **Culture générale (9171 / 9191)**

N.

(sept. 09)

- Les grands moments de l'histoire culturelle
- Les racines de la société française contemporaine
- Comprendre les principes politiques de sociétés démocratiques
- Culture littéraire

### **Droit civil (1381M)**

Mme Claire-Marie Pégliion-Zika

(sept.2017)

Programme non communiqué à ce jour

### **Droit constitutionnel 1 (2062M)**

Quentin Epron, Maître de conférences

### **Cours de Mr Epron (L1 Droit) (oct.2015)**

Après un chapitre introductif sur la notion de constitution, la première partie du cours sera consacrée à l'analyse des fondements du droit constitutionnel des démocraties occidentales. La deuxième partie portera sur la séparation des pouvoirs et trois régimes politiques étrangers : les régimes britannique, allemand et américain.

### **Droit constitutionnel 2 (2063M)**

Quentin Epron, Maître de conférences

(sept.2015)

Programme non communiqué à ce jour

### **Histoire du droit et des institutions (3040M)**

Anne-Sophie Condette-Marcant, Maître de conférences

(sept.2018)

Le cours d'histoire du droit et des institutions s'intéresse à la mise en place de l'État moderne. Il s'agit de mettre en scène le roi absolu et de démontrer la centralisation du pouvoir. C'est l'occasion d'appréhender les prérogatives de puissance publique du souverain et d'analyser les institutions locales et centrales qui permettent de gouverner la France.

### **Institutions judiciaires, institutions administratives (1371M)**

M. Sylvain Jobert

Mme Julie Bailleux

(nov.2017)

Ce cours a pour objectif de présenter les institutions judiciaires et administratives françaises. Cette présentation est faite respectivement par un enseignant de droit privé et par un enseignant de droit public.

La première partie de ce cours est consacrée aux institutions judiciaires, et s'ordonne autour de trois titres.

# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

Tout d'abord, le service public de la justice est étudié au travers de son histoire et des principes fondamentaux qui le gouvernent.

Ensuite, les différentes juridictions sont exposées, et les liens qu'elles entretiennent sont mis en lumière.

Enfin, les acteurs de la justice sont examinés, et leur rôle dans le fonctionnement quotidien de la justice est expliqué.

La seconde partie du cours est consacrée à l'étude des institutions administratives françaises.

## **Introduction à l'étude du droit et droit civil (1380M)**

Mme Claire-Marie Pégliion-Zika

(sept. 2017)

Programme non communiqué à ce jour

## **Introduction historique au droit (3000M)**

(sept.2018)

Responsable : Madame le professeur Audrey VIROT

Programme non communiqué à ce jour

## **Relations internationales (2300M)**

M. Julian Fernandez

(nov.2017)

Programme non communiqué à ce jour

## **Science politique (2315M)**

Maryvonne Bonnard, Maître de conférences

(sept.2018)

Le cours est une introduction à la science politique et comporte 3 parties : le pouvoir politique, les acteurs et les comportements politiques.

L'analyse porte d'abord sur l'identification et les formes du pouvoir politique.

La deuxième partie du cours comporte l'étude des partis politiques, des groupes d'intérêts, des professionnels de la politique, des citoyens et de l'opinion publique.

La dernière partie du cours est consacrée à la participation politique, aux comportements électoraux, aux formes de l'action collective et aux politiques publiques.

## **Problèmes économiques contemporains (4341M)**

(septembre 2018)

Ce cours d'initiation permet de montrer en quoi et comment de nombreuses questions économiques, connues des étudiants pour donner largement lieu à débat, peuvent leur apparaître différemment dès lors qu'elles sont abordées en utilisant les méthodes de raisonnement et les outils spécifiques de l'analyse économique. S'adressant à un public de juristes, les questions retenues, quelles qu'elles soient, sont essentiellement abordées du point de vue du généraliste. En permettant de cette façon une meilleure perception de l'actualité ce cours doit aussi faciliter la compréhension des politiques conduites.

# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

## **Anglais (7014/7414)**

(sept.2017)

En première année, l'enseignement consiste à familiariser l'étudiant avec les institutions politiques et judiciaires américaines au premier semestre et britanniques au second semestre.

L'objectif est d'une part de consolider et de renforcer ses connaissances de la langue anglaise et d'autre part de lui faire acquérir de solides bases linguistiques et théoriques pour la suite du cursus qui sera davantage spécialisé. En fin de M1, l'étudiant devra avoir acquis une culture juridique des pays de *common law*.

Les TD sont hebdomadaires et durent 1h30. Au début du semestre, une brochure est distribuée à chaque étudiant ; elle est divisée en chapitres qui comprennent des articles de presse authentiques, des liens vers des vidéos, des exercices de grammaire et de vocabulaire. Un accent particulier est également mis sur la méthodologie : explication et analyse de textes, description de documents iconographiques, rédaction d'essais, présentation orale...

L'apprentissage est basé sur les compétences définies par le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) : compréhension orale, compréhension écrite, production orale, production écrite et interaction.

## **Espagnol (ESP-DROIT-L1)**

Introduction aux thématiques latino-américaines et espagnoles contemporaines :

La Transition démocratique espagnole (1975-1979) : la construction de l'Etat démocratique.

Présentation des institutions de l'Etat espagnol.

Le fonctionnement de la Monarchie parlementaire.

Le modèle d'Etat laïque et ses problématiques actuelles.

Amérique latine : du XXe au XXIe siècle. Questions de société (avortement, libertés..).

## **Italien**

(septembre 2016)

Responsable : Antonio Mosca

Le cours propose une introduction à l'Italie contemporaine (histoire, politique, institution, société), depuis l'unification jusqu'à nos jours, dans une optique comparative avec la France. On étudiera pendant l'année des textes de théoriciens italiens du droit et de l'économie (Ruffini, Beccaria, Cipolla, Einaudi), ainsi que des essais critiques et des récits, journalistiques ou littéraires (Eco, Montanelli, Pasolini, Bocca, Saviano, Sciascia, Teti, Malaparte). L'actualité italienne sera prise régulièrement en considération, à partir de la presse. Le cours se déroule en italien, ce qui permettra aux étudiants de perfectionner le vocabulaire lié aux cursus juridiques et économiques. Ainsi, l'inscription est-elle réservée aux étudiants ayant au moins un niveau intermédiaire en italien.

# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

## Russe

(septembre 2016)

Professeur : M. Philippe Comte

Maître de conférences de langue et civilisation russes contemporaines

Directeur du Département des langues

Membre de l'UMR 8138 SIRICE et du CRHS

Université Paris I Panthéon Sorbonne

Philippe.Comte@univ-paris1.fr

Les deux TD sont constitués en fonction du niveau de maîtrise de la langue et non en fonction du niveau d'études ou de la discipline (L1, L3, M1, etc). Les inscriptions au Pôle Langues se font selon ce critère.

### II. TD de niveau moyen : mercredi 17h15-18h45 Assas salle 09

Ce TD est ouvert aux étudiants non russophones qui ont fait du russe au collège et au lycée au titre de la LV1, LV2 et LV3. Les russophones n'y sont pas les bienvenus.

Le cours se composera d'un vivant mélange de grammaire (révision des bases et études des grandes questions réputées difficiles : l'aspect, les verbes de mouvement, et bien sûr les déclinaisons, cauchemar de long terme...), de conversation vivante, de petits « bla-bla » présentés par chaque étudiant devant le groupe, et de cours magistral durant lequel le professeur racontera l'histoire de Russie, expliquera les grands traits de la civilisation russe et de la culture d'hier et d'aujourd'hui, abordera les grandes questions politiques contemporaines liées à la Russie. Il ne s'interdira pas quelques

incursions du côté de la poésie et de la chanson russes... Le professeur adaptera le niveau de son cours au niveau réel des étudiants. Chaque étudiant (e) est prié(e) de laisser ses complexes vis-à-vis de la langue russe à la porte du TD et d'entrer en croyant en ses talents et ses capacités.

### III. TD de niveau fort : mercredi 15h40-17h10, Assas salle 09

Ce TD est ouvert aux étudiants russophones, quelle que soit leur origine, et aux étudiants non russophones (français, autres...) qui ont un bon niveau de compréhension du russe, même si le langage parlé est encore hésitant : le cours a lieu uniquement en russe.

A partir de textes choisis dans l'actualité politique, économique, sociale, culturelle, et parmi les grands classiques de la littérature, le professeur abordera les grandes questions relatives à la Russie d'aujourd'hui : système politique, économie, Russie dans le monde, histoire du XXe siècle, mentalités et modes de vie. Le cours mêlera de manière vivante moments de traduction du russe vers le français, moments de cours magistral sur tel ou tel point abordé dans le texte, digressions diverses sur (par exemple) Dostoïevski ou tel ou tel poète, ou l'histoire plus ancienne de la Russie (ou en réponse à des questions), et participation active des étudiants. Chaque étudiant(e) présentera oralement au moins une fois par semestre un exposé de 15-20 minutes, en russe, sur une question de son choix liée à la Russie ou à son pays ou à sa ville d'origine, question au préalable fixée en accord avec le professeur.

**En cas de difficulté, ne pas hésiter à écrire au professeur à l'adresse électronique indiquée.**

# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

## **Chinois**

(septembre 2016)

Responsable : Miss Lee

Les cours de chinois visent à préparer et former des étudiants souhaitant s'orienter vers une carrière internationale dans le domaine du droit, de l'économie, des sciences politiques, etc.

Les apprentissages sont centrés, d'une part, sur l'acquisition, le développement et le perfectionnement des 4 compétences linguistiques fondamentales (la compréhension orale, l'expression orale, la compréhension écrite et l'expression écrite) et d'autre part sur la compréhension du monde chinois.

Les sujets abordés en cours ciblent les phénomènes, les mutations et les tendances de la société chinoise moderne en lien direct avec les disciplines des apprenants.

Diverses activités sont organisées au travers de mises en situation, de jeux de rôles et simulations, d'exposés et de traductions afin de mieux assimiler les points de grammaires clés, le vocabulaire, les expressions courantes et les termes techniques dans le but de développer l'autonomie et les bons réflexes de communication.

## **Arabe**

(septembre 2016)

Ce cours s'adresse aux étudiants désireux de pratiquer et d'approfondir l'arabe à partir de documents authentiques, écrits et audiovisuels, en lien direct avec leur discipline (droit, économie, sciences politiques, etc.). Les étudiants seront amenés à perfectionner leur maîtrise de l'arabe dans un contexte réel leur permettant ainsi de développer leurs connaissances et leur compréhension du

monde arabe dans sa diversité et sa richesse.

Un test de positionnement est programmé au début de l'année dans l'objectif de déterminer le niveau de participants afin d'optimiser la formation et accélérer l'acquisition des nouvelles compétences langagières dans les différents domaines de spécialité.

Pour tout renseignement concernant l'organisation pédagogique de ce cours, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : arabeparis2@yahoo.com

## **Portugais (PORT)**

(septembre 2017)

Responsable : Ana Braz

Ce cours vise à développer les compétences d'expression et de compréhension écrite et orale en portugais.

À partir essentiellement de textes de presse sur des sujets d'actualité, on étudiera le vocabulaire spécifique des domaines économique, social et juridique, et on travaillera les structures grammaticales de la langue.

Lorsqu'il s'avère pertinent, une comparaison entre les variantes européenne et brésilienne de la langue sera effectuée.

## **Atelier de professionnalisation (9040)**

(sept.2016)

Programme non communiqué à ce jour

## **Tutorat (8101/8111)**

(sept.2016)

Programme non communiqué à ce jour



# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

## **Français (expression écrite et orale) (9189)**

(nov.2017)

Programme non communiqué à ce jour

## **Culture générale (9171)**

(nov.2017)

Programme non communiqué à ce jour

## **Tutorat droit civil/ droit constitutionnel (en alternance)**

(sept.2016)

Programme non communiqué à ce jour

# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

## **L2 Droit centre de Melun (2119L)**

### **Droit administratif (2055M)**

Mme Meryem Deffairi

#### **Programme de cours :**

(nov.2018)

Programme non communiqué à ce jour

### **Droit administratif - 2e sem. (2056M)**

Mme Meryem Deffairi

(sept.2018)

Programme non communiqué à ce jour

### **Droit civil (1065M)**

M. Thomas Piazzon

(déc.2017)

Programme non communiqué à ce jour

### **Droit civil - Les obligations - 2e semestre (1068M)**

M. Thomas Piazzon

(déc.2017)

Programme non communiqué à ce jour

### **Droit des affaires 1 (1046M)**

M. Paul Giraud

(déc.2017)

Programme non communiqué à ce jour

### **Droit des affaires 2 (1052M)**

Mme Laurence Nicolas-Vullierme

(novembre 2018)

Ce cours de droit des affaires vous permettra de découvrir la liberté des prix et de la concurrence et ses principes (loyauté, équilibre, transparence...) ainsi que l'organisation des relations entre producteurs et distributeurs (contrats, réseaux,...).

Pour faciliter la présentation et l'assimilation de la matière, un thème sera traité chaque semaine.

### **Droit pénal (1244M)**

M. Frédéric Debove

(septembre 2018)

#### **Section droit**

Le programme est centré sur les principes généraux du droit pénal : d'abord les conditions du procès (d'un texte de loi, un élément matériel, un élément moral) puis sur l'étude de la personne de l'infracteur : est-il responsable ou au contraire est-il justifié (par légitime défense par exemple), est-il auteur ou complice ?. L'étude de la sanction officielle et de sa détermination, en fonction d'un fait de récidive (aggravation) ou d'un sursis (adoucissement) achève le cours.

#### **Section AES**

L'enseignement est calqué sur celui de la section droit. Seules les modalités d'épreuve sont différentes.

# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

## **Finances publiques (2160M)**

M. Emmanuel JOANNARD-LARDANT

(déc.2018)

Programme non communiqué à ce jour

## **Gestion de l'entreprise et comptabilité (4255M)**

Astrid Masset, PRAG

Programme non communiqué à ce jour

## **Histoire des institutions politiques et sociales de l'Antiquité (3064M)**

Mme Dominique Thirion

(sept.2018)

- L'histoire constitutionnelle d'Athènes (et des cités grecques) permet de comprendre comment la cité a inventé le concept de démocratie directe et pourquoi ce système politique a échoué. Une leçon de philosophie juridique à méditer.

- Le droit public romain de la République à la fin de l'Empire : le génie juridique au service du pouvoir politique.

L'étude constitutionnelle de ces deux grandes cités antiques permettent de découvrir ou d'approfondir les racines de la pensée politique de l'Occident.

## **Histoire du droit des obligations (3129M)**

Céline Combette, Maître de conférences

(oct.2016)

Le droit des obligations fait partie des droits patrimoniaux. De nos jours, le droit des obligations a une place considérable dans le paysage juridique. Tel n'a pas toujours été le cas. En effet, par rapport à d'autres domaines du droit privé, son développement ne s'est fait que tardivement et lentement. Longtemps, les individus ont vécu au sein de clans ; ces clans se suffisaient à eux-mêmes. Les seules règles dont les individus avaient alors besoin étaient liées à cette vie. Se sont ainsi développées d'abord des règles en matière de succession, d'union ou encore de propriété. Ce n'est que lorsque ces clans n'ont plus suffi à répondre aux besoins des individus que le droit des obligations a commencé à se développer. Le droit des obligations, c'est ainsi le droit des échanges.

Notre étude portera surtout sur le droit des obligations à Rome. Les autres périodes ne seront pas pour autant délaissées. Elles seront étudiées afin de déterminer quelle a été l'évolution d'une institution qui trouve sa genèse au cours de cette période antique.

Pourquoi se concentrer surtout sur le droit des obligations à Rome ? Les Romains ont été les premiers à mener une réflexion systématique sur le droit des obligations. Ils se sont ainsi dotés d'un vocabulaire très précis. Tel est le cas pour le mot même « obligation » ; ce mot vient du substantif latin « obligatio ». C'est sous une forme verbale, obligare, qu'on trouve, pour la première fois, une trace de cette terminologie ; ce verbe est utilisé dans une œuvre du satiriste romain Plaute (Truculentus, III<sup>e</sup> siècle av. J.-C.). D'autres termes, que nous utilisons encore

# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

aujourd'hui, sont également romains ; tel est le cas, par exemple, du mot « créancier » (creditor, qui vient de credere, qui signifie « croire, faire confiance » ; credere est un mot composé de cor et dare, « cœur » et « donner »).

Après une partie introductive sur le droit des obligations avant Rome, une première partie sera consacrée à des considérations générales (notamment les classifications des obligations), puis nous analyserons, dans une deuxième partie, les contrats à Rome avant de terminer, dans une troisième partie, avec les délits romains.

## **Introduction au droit de la communication (6039M)**

Mme Agnès Granchet

(octobre 2016)

Le droit de la communication régit l'ensemble des activités de publication ou de mise à disposition publique de messages, quels qu'en soient la forme (orale, écrite, sonore, audiovisuelle, électronique...) ou l'auteur (professionnel des médias ou citoyen « amateur »). La connaissance de ce droit, susceptible de faire l'objet d'une future spécialisation universitaire et professionnelle, est donc utile à tout citoyen dans l'exercice de sa liberté d'expression, notamment sur les services de communication au public en ligne tels que les réseaux sociaux.

Centré, pour l'essentiel, sur l'exposé du droit français, le cours d' « Introduction au droit de la communication » tend à donner aux étudiants une vision d'ensemble de la matière et à susciter, à la lumière de l'actualité, toujours très riche, de la discipline, un regard critique sur les règles en vigueur.

Ce cours aborde successivement :

- le droit des entreprises et activités de communication,
- le statut professionnel des journalistes,
- le régime de responsabilité du fait des contenus publiés,
- la propriété intellectuelle des médias.

### Plan indicatif du cours

Introduction : Objet, sources et principes du droit de la communication

Première partie : Droit des entreprises et activités de communication

Chapitre 1 : Presse

Chapitre 2 : Communication audiovisuelle

Chapitre 3 : Cinéma

Chapitre 4 : Communication au public en ligne

Deuxième partie : Statut professionnel des journalistes

Chapitre 1 : Définition du journaliste professionnel

Chapitre 2 : Exercice de la profession de journaliste

Chapitre 3 : Rupture du contrat de travail du journaliste

Troisième partie : Régime de responsabilité

Titre 1 : Régime de responsabilité de la loi du 29 juillet 1881

Chapitre 1 : Nature des infractions

Chapitre 2 : Règles de procédure

# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

Titre 2 : Régime de responsabilité prévu par d'autres textes

Chapitre 1 : Information policière et judiciaire

Chapitre 2 : Vie privée, droit à l'image et données personnelles

Chapitre 3 : Protection des mineurs

Chapitre 4 : Publicité

Quatrième partie : Propriété intellectuelle des médias

Chapitre 1 : Droit d'auteur et droits voisins

Chapitre 2 : Droit des marques

## **Principes généraux de droit européen (2100M)**

M. Emmanuel Tawil

(septembre 2018)

Après un titre préliminaire consacré à l'histoire de la construction européenne, le cours de Principes généraux de droit européen aborde les diverses formes de coopération interétatique, puis l'intégration dans le cadre de l'Union européenne. **La première partie** du cours, consacrée aux formes de coopération interétatiques, traite d'abord rapidement de l'organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, puis, plus longuement, du Conseil de l'Europe. La Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et à la Cour de Strasbourg font l'objet de développements substantiels.

**La seconde partie** du cours est consacrée à l'Union Européenne. Nous aborderons les

sources du droit de l'Union européenne, en distinguant droit primaire et droit dérivé, puis en s'attardant un peu sur la question des rapports entre le droit de l'Union et les droits des Etats membres. Enfin le cours se terminera par la présentation des institutions de l'Union européenne, des modalités de prise de décision et des procédures de contrôle.

## **Procédure pénale (1429M)**

Frédéric Debove, Maître de conférences

(oct.2018)

Programme non communiqué à ce jour

## **Anglais (7031/7231)**

Mme. Géraldine Gadbin-George

Mme. Claire Wrobel

(sept.2017)

À compter du L2, l'enseignement de l'anglais est axé simultanément sur l'approfondissement de la langue et l'apprentissage progressif de l'anglais juridique, destinés à permettre aux étudiants d'avoir acquis, en fin de M1, une culture juridique des pays de *common law*.

L'enseignement de L2 se fait au travers de l'étude de certains aspects de droit constitutionnel et des institutions (des États-Unis au 1<sup>er</sup> semestre et du Royaume-Uni au 2<sup>nd</sup>). Chaque semestre, une brochure, préparée par l'équipe d'enseignants et constituée de divers chapitres, est remise à chaque étudiant. Chaque chapitre comprend une partie théorique et une partie pratique.

L'enseignement vise, d'une part, à permettre aux étudiants de maîtriser les systèmes politiques britannique et américain et, d'autre part, à renforcer la

# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

compréhension et l'analyse de l'actualité politique et juridique.

Différents supports (papier ou audiovisuels) sont utilisés à ces fins: articles de presse, résumés de jurisprudence, discours politiques, extraits de lecture d'un arrêt par un magistrat, etc..

Le travail sur les textes permet de renforcer la compréhension écrite, travail qui est complété par des exercices (de vocabulaire et de grammaire, etc.) et des points de méthodologie, portant notamment sur la rédaction de différents types de documents. Les compétences orales sont approfondies par un travail sur la compréhension des discours et l'organisation de débats en classe.

## **Allemand (ALL-L2)**

Mme Christina Kott

(septembre 2017)

### **Programme de cours 2017-2018**

Le système politique allemand (organes constitutionnels, élections, etc.), actualités politiques, culturelles et sociétales. Lecture de textes, exercices de grammaire et de lexique, exposés et débats, exercices de compréhension orale, jeux de rôle ; travail individuel et en petits groupes.

## **Espagnol (ESP-DROIT-L2)**

Espagne:

Les institutions (rappel)

Découverte de la Constitution

La Constitution de 1812 à l'heure du bicentenaire

Introduction au constitutionnalisme espagnol

L'organisation territoriale: les Communautés autonomes.

L'actualité des questions liées aux autonomies.

Problèmes bioéthiques.

Sujets d'actualité : politiques culturelles, fonctionnement institutionnel, libertés individuelles...

Amérique:

Actualité latino-américaine

L'intégration régionale

## **Italien (ITAL)**

(septembre 2016)

Responsable : Antonio Mosca

Le cours propose une introduction à l'Italie contemporaine (histoire, politique, institution, société), depuis l'unification jusqu'à nos jours, dans une optique comparative avec la France. On étudiera pendant l'année des textes de théoriciens italiens du droit et de l'économie (Ruffini, Beccaria, Cipolla, Einaudi), ainsi que des essais critiques et des récits, journalistiques ou littéraires (Eco, Montanelli, Pasolini, Bocca, Saviano, Sciascia, Teti, Malaparte). L'actualité italienne sera prise régulièrement en considération, à partir de la presse. Le cours se déroule en italien, ce qui permettra aux étudiants de perfectionner le vocabulaire lié aux cursus juridiques et économiques. Ainsi, l'inscription est-elle réservée aux étudiants ayant au moins un niveau intermédiaire en italien.

# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

## Russe (RUSSE)

(septembre 2016)

Professeur : M. Philippe Comte

Maître de conférences de langue et civilisation russes contemporaines

Directeur du Département des langues

Membre de l'UMR 8138 SIRICE et du CRHS

Université Paris I Panthéon Sorbonne

Philippe.Comte@univ-paris1.fr

Les deux TD sont constitués en fonction du niveau de maîtrise de la langue et non en fonction du niveau d'études ou de la discipline (L1, L3, M1, etc). Les inscriptions au Pôle Langues se font selon ce critère.

### I. TD de niveau moyen : mercredi 17h15-18h45 Assas salle 09

Ce TD est ouvert aux étudiants non russophones qui ont fait du russe au collège et au lycée au titre de la LV1, LV2 et LV3. Les russophones n'y sont pas les bienvenus.

Le cours se composera d'un vivant mélange de grammaire (révision des bases et études des grandes questions réputées difficiles : l'aspect, les verbes de mouvement, et bien sûr les déclinaisons, cauchemar de long terme...), de conversation vivante, de petits « bla-bla » présentés par chaque étudiant devant le groupe, et de cours magistral durant lequel le professeur racontera l'histoire de Russie, expliquera les grands traits de la civilisation russe et de la culture d'hier et d'aujourd'hui, abordera les grandes questions politiques contemporaines liées à la Russie. Il ne s'interdira pas quelques

incursions du côté de la poésie et de la chanson russes... Le professeur adaptera le niveau de son cours au niveau réel des étudiants. Chaque étudiant (e) est prié(e) de laisser ses complexes vis-à-vis de la langue russe à la porte du TD et d'entrer en croyant en ses talents et ses capacités.

### II. TD de niveau fort : mercredi 15h40-17h10, Assas salle 09

Ce TD est ouvert aux étudiants russophones, quelle que soit leur origine, et aux étudiants non russophones (français, autres...) qui ont un bon niveau de compréhension du russe, même si le langage parlé est encore hésitant : le cours a lieu uniquement en russe.

A partir de textes choisis dans l'actualité politique, économique, sociale, culturelle, et parmi les grands classiques de la littérature, le professeur abordera les grandes questions relatives à la Russie d'aujourd'hui : système politique, économie, Russie dans le monde, histoire du XXe siècle, mentalités et modes de vie. Le cours mêlera de manière vivante moments de traduction du russe vers le français, moments de cours magistral sur tel ou tel point abordé dans le texte, digressions diverses sur (par exemple) Dostoievski ou tel ou tel poète, ou l'histoire plus ancienne de la Russie (ou en réponse à des questions), et participation active des étudiants. Chaque étudiant(e) présentera oralement au moins une fois par semestre un exposé de 15-20 minutes, en russe, sur une question de son choix liée à la Russie ou à son pays ou à sa ville d'origine, question au préalable fixée en accord avec le professeur.

**En cas de difficulté, ne pas hésiter à écrire au professeur à l'adresse électronique indiquée**

# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

## **Chinois (CHINOIS)**

(septembre 2016)

Responsable : Miss Lee

Les cours de chinois visent à préparer et former des étudiants souhaitant s'orienter vers une carrière internationale dans le domaine du droit, de l'économie, des sciences politiques, etc.

Les apprentissages sont centrés, d'une part, sur l'acquisition, le développement et le perfectionnement des 4 compétences linguistiques fondamentales (la compréhension orale, l'expression orale, la compréhension écrite et l'expression écrite) et d'autre part sur la compréhension du monde chinois.

Les sujets abordés en cours ciblent les phénomènes, les mutations et les tendances de la société chinoise moderne en lien direct avec les disciplines des apprenants.

Diverses activités sont organisées au travers de mises en situation, de jeux de rôles et simulations, d'exposés et de traductions afin de mieux assimiler les points de grammaires clés, le vocabulaire, les expressions courantes et les termes techniques dans le but de développer l'autonomie et les bons réflexes de communication.

## **Arabe (ARABE)**

(septembre 2016)

Ce cours s'adresse aux étudiants désireux de pratiquer et d'approfondir l'arabe à partir de documents authentiques, écrits et audiovisuels, en lien direct avec leur discipline (droit, économie, sciences politiques, etc.). Les étudiants seront amenés à perfectionner leur maîtrise de l'arabe dans un contexte réel leur permettant ainsi de développer leurs connaissances

et leur compréhension du monde arabe dans sa diversité et sa richesse.

Un test de positionnement est programmé au début de l'année dans l'objectif de déterminer le niveau de participants afin d'optimiser la formation et accélérer l'acquisition des nouvelles compétences langagières dans les différents domaines de spécialité.

Pour tout renseignement concernant l'organisation pédagogique de ce cours, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : arabeparis2@yahoo.com

## **Portugais (PORT)**

(septembre 2017)

Responsable : Ana Braz

Ce cours vise à développer les compétences d'expression et de compréhension écrite et orale en portugais.

À partir essentiellement de textes de presse sur des sujets d'actualité, on étudiera le vocabulaire spécifique des domaines économique, social et juridique, et on travaillera les structures grammaticales de la langue.

Lorsqu'il s'avère pertinent, une comparaison entre les variantes européenne et brésilienne de la langue sera effectuée.



# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

## **L3 Droit - Melun - (3119L)**

### **Contentieux administratif (2020M)**

Mme Alice Minet

#### **Programme de cours :**

(oct.2018)

Programme non communiqué à ce jour.

### **Droit administratif des biens (2043M)**

Quentin Epron

(sept.2015)

Programme non communiqué à ce jour

### **Droit civil 2 - droit de la famille (1070M)**

M. Jean Garrigue

(octobre 2018)

Téléchargez le plan de cours du Professeur  
Mr. Garrigue



[garrigue\\_l3\\_melun\\_famille\\_plan\\_resume\\_2019.pdf \(303.67 ko\)](#)

### **Droit de l'Union européenne 1 (2095M)**

Charlotte Denizeau, Maître de conférences  
(octobre 2016)



[ue2016\\_plan\\_du\\_cours2.pdf](#)

### **Droit de l'Union européenne 2 (2096M)**

M. Edouard Dubout

#### **Programme de cours :**

(septembre 2018)

Programme non communiqué à ce jour

### **Droit des affaires 1 (1047M)**

Mme Claire SÉJEAN-CHAZAL

(oct.2018)

Programme non communiqué à ce jour

### **Droit des affaires 2 (1054M)**

Mme Claire SÉJEAN-CHAZAL

(oct.2018)

Programme non communiqué à ce jour

### **Introduction générale au système allemand et au droit allemand des obligations et des biens (1392)**

(novembre 2018)

Responsable : Madame le professeur  
Bianca Lohmann

Ce cours du premier semestre en L3 a pour objectif d'amplifier la compréhension du droit allemand et d'approfondir la pensée juridique tout en considérant les conséquences et implications économiques. Le cours porte sur la responsabilité délictuelle tout comme l'enrichissement sans cause. De plus, on étudie de décisions des juridictions allemandes les plus hautes et approfondit quelques aspects sélectionnés de contrats spéciaux. Le droit des biens est abordé. Ce cours, qui est dispensé en allemand, vise à développer

# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

l'argumentation juridique par le biais d'exercices pratiques comme des simulations de procès ou des débats.

## **Droit civil 1 : Droit des contrats spéciaux (1150M)**

M. Éric Martin

(déc.2017)

Programme non communiqué à ce jour

## **Droit des libertés fondamentales (2140M)**

Charlotte Denizeau, Maître de conférences

(octobre 2015)

[Téléchargez le plan de cours de Madame Charlotte DENIZEAU sur le site de l'université](#)

## **Droit des relations de travail dans le secteur public (2150M)**

M. Emmanuel Tawil

(septembre 2018)

Programme non communiqué à ce jour

## **Droit du travail 1 : relations individuelles de travail (1325M)**

Mr Grégoire Duchange, Maître de conférences

(sept.2016)

UNIVERSITE PANTHEON-ASSAS – PARIS II (Centre Melun)

Année universitaire 2016-2017

Licence 3 Droit Privé – Cours de Monsieur Grégoire Duchange

## **DROIT DU TRAVAIL – RELATIONS INDIVIDUELLES**

### **INTRODUCTION**

Préliminaires : la discipline « droit du travail »

Partie I : L'histoire du droit du travail

I. L'histoire du droit du travail avant 1884

II. L'histoire du droit du travail après 1884

Partie II : Les sources du droit du travail

I. Les sources supra-légales du droit du travail

A. Le bloc de constitutionnalité

B. Les traités internationaux (hors UE)

1. Normes issues du Conseil de l'Europe

2. Normes issues de l'Organisation internationale du travail

3. Le contrôle de conventionalité des lois sociales par le juge

C. Le droit de l'Union européenne

1. Les traités de l'Union européenne

2. Les directives de l'Union européenne

II. Les sources légales et réglementaires du droit du travail

A. Les spécificités du mode d'élaboration de la loi en droit du travail

B. La codification du droit du travail

III. Les sources professionnelles du droit du travail

# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

A. Les conventions et accords collectifs de travail

1. Définition des conventions et accords collectifs de travail

2. Le règlement des conflits de normes en présence d'un accord collectif de travail

a. Conflit entre l'accord collectif et la loi

b. Conflit entre l'accord collectif et le contrat de travail

c. Conflit entre accords collectifs

B. Les usages et les engagements unilatéraux de l'employeur

C. Le règlement intérieur

Partie III. Les organes de contrôle du droit du travail

I. Le conseil de prud'hommes

A. L'organisation générale du conseil de prud'hommes

B. La compétence prud'homale

1. La compétence matérielle du conseil de prud'hommes

2. La compétence territoriale du conseil de prud'hommes

3. Les litiges internationaux (facultatif)

4. Aménagements contractuels et légaux de la compétence prud'homale

C. La procédure prud'homale

1. Les objectifs de la procédure prud'homale

2. L'accès à la juridiction prud'homale

3. La conciliation prud'homale

4. Le jugement prud'homal

II. L'inspection du travail

PARTIE I : LA NAISSANCE DE LA RELATION DE TRAVAIL

Titre I : Le lieu de naissance de la relation de travail : le marché

Chapitre I : L'efficacité du marché du travail

Chapitre II : La transparence du marché du travail

Titre II : L'acte de naissance de la relation de travail : le contrat

Chapitre I : Les contrats préfigurant une relation de travail

Section I : Le stage

Section II : L'apprentissage

Section III : Le contrat de professionnalisation

Chapitre II : Les contrats matérialisant une relation de travail

Section I : La conclusion d'un contrat de travail

I. La notion de contrat de travail

A. Les critères du contrat de travail

1. L'indifférence de la qualification retenue par les parties

2. L'existence d'un travail rémunéré et subordonné

a. Le travail

# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

- b. La rémunération
- c. Le lien de subordination
- B. L'identification du contrat de travail
  - 1. La preuve du contrat de travail
  - 2. La distinction du contrat de travail et de contrats « voisins »
    - a. Contrat de travail et contrat d'entreprise
    - b. Contrat de travail et contrat de mandat
    - c. Contrat de travail et contrat de société
    - d. Contrat de travail et mandat social
- II : La formation du contrat de travail
  - A. La période précontractuelle
  - B. Le contenu du contrat
  - C. La consolidation du contrat (la période d'essai)
- Section II : La conclusion d'un contrat autre que le contrat de travail
- Chapitre III : Les règles spéciales propres à certains contrats de travail
- Section I : Le contrat de travail à durée déterminée
  - I. Les conditions de fond
    - A. Les cas d'autorisation
    - B. Les cas d'interdiction
    - C. La durée et le renouvellement du contrat
    - D. Le délai de carence applicable en cas de signature de contrats successifs
  - II. Les conditions de forme
- III. La rupture du contrat
- IV. La requalification du contrat
- Section II : Le contrat de mission temporaire
- PARTIE II : LE DEROULEMENT DE LA RELATION DE TRAVAIL
- Titre I : Les obligations des parties au contrat de travail
- Chapitre I : Les obligations du salarié
- Section I : L'obligation principale du salarié : l'obéissance
  - I. L'obéissance, objet du contrat de travail
  - II. L'encadrement juridique de l'obéissance
    - A. Le règlement intérieur
    - B. Les droits fondamentaux du salarié
      - 1. Le régime des libertés dans l'entreprise
        - a. Cadre d'analyse
        - b. Illustrations
          - (i) La liberté religieuse
          - (ii) Le secret des correspondances informatiques
          - (iii) La vie privée
        - 2. Le cas particulier de l'entreprise de tendance
- Section II : Les obligations complémentaires du salarié
  - I. Le régime général des clauses du contrat de travail

# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

II. Illustrations (les clauses du contrat de travail)

A. La clause de mobilité

B. La clause de non concurrence

C. La clause de rémunération variable

Chapitre II : Les obligations de l'employeur

Section I : Les obligations principales de l'employeur

I. L'organisation du temps de travail

A. La définition du temps de travail

1. Le temps de travail effectif

2. Les temps « gris », entre travail et repos

3. Les activités en marge du travail

B. L'encadrement du temps de travail

1. Maxima légaux et repos hebdomadaire

2. Qualifications et régimes juridiques des heures de travail

a. Heures supplémentaires

b. Travail intermittent

c. Travail à temps partiel

C. Jours fériés et congés payés

II. Le paiement de la rémunération

A. Aspects généraux de la rémunération

B. La rémunération minimale

C. Les « dividendes du travail »

Section II : Les obligations complémentaires de l'employeur

I. L'égalité

A. Les normes légales

1. Le principe de non-discrimination

2. Les normes spécifiques d'égalité

B. Le principe prétorien

II. La sécurité

A. La sécurité physique

1. La responsabilité de l'employeur en cas d'atteinte à la sécurité des salariés

2. Les mesures de protection de la sécurité des salariés dans l'entreprise

a. Interdits

b. Mesures de prévention

c. Droit d'alerte et de retrait des salariés

d. Organes spécifiques de contrôle

B. La sécurité de l'emploi (la formation continue)

Titre II : Les transformations du contrat de travail

Chapitre I : La modification du contenu du contrat de travail

Section I : L'origine du pouvoir de modification unilatérale

Section II : L'exercice du pouvoir de modification unilatérale

I. L'étendue du pouvoir de modification

# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

A. La distinction du contrat de travail et des conditions de travail

B. Les éléments relevant du contrat de travail

C. Les éléments relevant des conditions de travail

II. La procédure de modification

III. Les perturbations du droit de la modification

A. L'articulation du contrat de travail et des accords collectifs

1. Le principe d'autonomie des sources collectives

2. La remise en cause du principe de faveur

a. L'accord de mobilité interne

b. L'accord de maintien de l'emploi

c. La licéité des accords de mobilité interne et des accords de maintien de l'emploi

B. Le respect des droits fondamentaux

1. Les droits fondamentaux du salarié

2. Les droits fondamentaux de l'employeur

Chapitre II : La suspension du contrat de travail

Section I : Généralités

Section II : La maladie

Section III : La maternité

Chapitre III : Le prêt de main d'œuvre

Section I : Généralités

Section II : Cas d'interdiction

Section III : Cas d'autorisation

Chapitre IV : La substitution d'employeurs

Section I : La substitution légale

I. Généralités

II. Conditions

III. Effets

Section II : La substitution conventionnelle

PARTIE III : LA RUPTURE DE LA RELATION DE TRAVAIL

Titre I : Les ruptures unilatérales du contrat de travail

Chapitre I : La démission

Chapitre II : La retraite

Chapitre III : La résiliation

Chapitre IV : Le licenciement

Section I : Le licenciement pour motif personnel

I. Normes générales

A. Conditions de formes

1. L'entretien préalable au licenciement

2. La notification du licenciement

B. Conditions de fond

C. Conséquences du licenciement

1. Les indemnités inhérentes au licenciement

2. Les indemnités dues en cas de non-respect des règles du licenciement

# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

## II. Normes spéciales

### A. Le licenciement pour motif disciplinaire

#### 1. Généralités

#### 2. Conditions de forme

#### 3. Conditions de fond

##### a. Le champ temporel de la faute

##### b. Le champ matériel de la faute

##### c. La qualification de la faute

##### d. La sanction de la faute

#### 4. Conséquences

### B. Le licenciement du salarié inapte

## Section II : Le licenciement pour motif économique

### I. Les conditions de forme

#### A. Aspects communs à tous les licenciements pour motif économique

##### 1. La précision du motif de licenciement

##### 2. Les critères d'ordre

##### 3. La priorité de réembauche

#### B. Aspects propres aux différents types de licenciement pour motif économique selon leur ampleur

##### 1. Le calcul des seuils d'effectif en matière de licenciement

###### a. Appréciation matérielle

###### b. Appréciation temporelle

##### 2. Le licenciement individuel pour motif économique (1 salarié sur 30 jours)

##### 3. Le petit licenciement collectif pour motif économique (au moins 2 salariés sur 30 jours)

##### 4. Le grand licenciement collectif pour motif économique (au moins 10 salariés sur 30 jours)

### II. Les conditions de fond

### III. Les perturbations

#### Titre II : Les ruptures bilatérales du contrat de travail

#### Titre III : L'articulation des modes de rupture du contrat de travail

#### Titre IV : Aspects fiscaux et sociaux de la rupture du contrat de travail (facultatif)

## **Droit du travail 2 (1326M)**

M. Emeric Jeansen

(déc.2017)

Programme non communiqué à ce jour

## **Droit fiscal (2086M)**

M. Emmanuel JOANNARD-LARDANT

(déc.2018)

Programme non communiqué à ce jour.

## **Droit international public 1 (2104M)**

Mme Niki ALOUPI

(octobre 2018)

Programme non communiqué à ce jour

# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

## **Droit social (1316M)**

Carole Hardouin le Goff, Maître de conférences

(sept.2015)

Programme non communiqué à ce jour

## **Histoire du droit administratif (3114M)**

Anne-Sophie Condette-Marcant, Maître de conférences

(sept.2018)

Le cours est conçu comme une introduction historique au droit administratif des biens. Il vise à exposer l'évolution du domaine, de l'expropriation et des travaux publics du Moyen Âge au XIXème siècle. Il permet également d'évoquer l'apparition et l'évolution des notions de propriété publique, d'utilité publique, de service public ou encore de marchés. L'intérêt est d'observer le phénomène de sédimentation historique des notions juridiques qui donnent corps à l'existence d'un droit administratif.

## **Histoire du droit de la famille (3060M)**

Mme Dominique Thirion

(sept.2018)

Mariage, divorce, filiation et incapacités du droit romain au code civil.

Comment la société entend-elle régir la famille ? Comment comprend-elle le mariage ou la filiation et pourquoi ?

Les réponses, variables selon les époques, apportent l'éclairage nécessaire à une meilleure appréhension du droit positif.

## **Histoire du droit des affaires (3051M)**

Mme Anne-Sophie Condette-Marcant

(sept.2018)

Il s'agit, dans le cours d'histoire du droit des affaires, d'étudier le passage de la pratique marchande à un droit commercial codifié. Les acteurs du commerce (les marchands, les corps de métiers, les manufactures, les sociétés) les lieux de commerce (les villes, les foires) les mécanismes de crédit (les banques, le prêt à intérêt, la lettre de change) et le droit de la faillite sont autant de thèmes analysés de l'Antiquité à la période moderne.

## **Procédure civile (1414M)**

Eric Martin, Maître de conférences

(sept.2015)

Programme non communiqué à ce jour

## **Anglais (7396)**

(oct.2017)

Responsables : Emilie Perche et Dino Meloni

L'objectif de l'enseignement d'anglais juridique en troisième année de Licence est d'approfondir la mise en pratique de la langue de spécialité à l'écrit comme à l'oral, tout en consolidant un socle de connaissances des cultures juridiques américaine et anglaise.

À travers l'étude de la Déclaration des droits et du Quatorzième amendement de



# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

la Constitution des Etats-Unis, les étudiant(e)s examinent au premier semestre les aspects principaux de la procédure pénale ainsi que la protection de certains droits fondamentaux. Le programme du second semestre explore le système juridictionnel du Royaume-Uni. Les étudiant(e)s abordent ainsi les procédures civile et pénale en Angleterre et au Pays de Galles.

Organisés en travaux dirigés d'1h30, les enseignements d'anglais juridique en L3 visent à enrichir les compétences communicationnelles des étudiants. Lors des deux semestres, ils sont amenés à interagir et à travailler sur des documents d'intérêt juridique dont des articles de presse portant sur décisions de justice, des arrêts de la Cour suprême des États-Unis ou de la Cour suprême du Royaume-Uni, ou encore des documents vidéo et audio.

Différents types d'exercices sont proposés aux étudiant(e)s afin qu'ils mobilisent au mieux leurs compétences en compréhension et en production écrite et orale : composition, exposés, débats, cas pratiques et mises en application de techniques procédurales (médiation, procès simulés, etc.). Des points de langue sont intégrés aux séances en fonction des besoins et du niveau des étudiant(e)s.

Une brochure préparée par l'équipe d'enseignants et contenant un résumé du cours, ainsi que des exercices, est remise aux étudiants au début de chaque semestre.

## **Espagnol (ESP-DROIT-L3)**

(oct.2017)

Amérique:

Bicentennaires latino-américains: description de la naissance des Etats nation américains.

Les droits indigènes à l'aube du 21ème siècle

La question du pluralisme juridique

La question des ressources naturelles

Approche du système interaméricain des droits de l'homme: présentation de la CIDH.

Le passé historique face à la justice démocratique.

Actualité : Crise politique au Venezuela, rapports nord/sud, accords de paix en Colombie.

Espagne :

Sujets d'actualité politique, sociale, etc.

Mémoire historique en Espagne et en Amérique du Sud.

Réflexion sur la question de la Nation en Espagne.

## **Italien (ITAL)**

(septembre 2016)

Responsable : Antonio Mosca

Le cours propose une introduction à l'Italie contemporaine (histoire, politique, institution, société), depuis l'unification jusqu'à nos jours, dans une optique comparative avec la France. On étudiera pendant l'année des textes de théoriciens italiens du droit et de l'économie (Ruffini, Beccaria, Cipolla, Einaudi), ainsi que des essais critiques et des récits, journalistiques ou littéraires (Eco, Montanelli, Pasolini, Bocca, Saviano, Sciascia, Teti, Malaparte). L'actualité italienne sera prise régulièrement en considération, à partir de la presse. Le cours se déroule en italien, ce qui permettra aux étudiants de

# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

perfectionner le vocabulaire lié aux cursus juridiques et économiques. Ainsi, l'inscription est-elle réservée aux étudiants ayant au moins un niveau intermédiaire en italien.

## **Russe (RUSSE)**

(septembre 2016)

Professeur : M. Philippe Comte

Maître de conférences de langue et civilisation russes contemporaines

Directeur du Département des langues

Membre de l'UMR 8138 SIRICE et du CRHS

Université Paris I Panthéon Sorbonne

Philippe.Comte@univ-paris1.fr

Les deux TD sont constitués en fonction du niveau de maîtrise de la langue et non en fonction du niveau d'études ou de la discipline (L1, L3, M1, etc). Les inscriptions au Pôle Langues se font selon ce critère.

### **II. TD de niveau moyen : mercredi 17h15-18h45 Assas salle 09**

Ce TD est ouvert aux étudiants non russophones qui ont fait du russe au collège et au lycée au titre de la LV1, LV2 et LV3. Les russophones n'y sont pas les bienvenus.

Le cours se composera d'un vivant mélange de grammaire (révision des bases et études des grandes questions réputées difficiles : l'aspect, les verbes de mouvement, et bien sûr les déclinaisons, cauchemar de long terme...), de conversation vivante, de petits « bla-bla » présentés par chaque étudiant devant le groupe, et de cours magistral durant lequel

le professeur racontera l'histoire de Russie, expliquera les grands traits de la civilisation russe et de la culture d'hier et d'aujourd'hui, abordera les grandes questions politiques contemporaines liées à la Russie. Il ne s'interdira pas quelques incursions du côté de la poésie et de la chanson russes... Le professeur adaptera le niveau de son cours au niveau réel des étudiants. Chaque étudiant (e) est prié(e) de laisser ses complexes vis-à-vis de la langue russe à la porte du TD et d'entrer en croyant en ses talents et ses capacités.

### **III. TD de niveau fort : mercredi 15h40-17h10, Assas salle 09**

Ce TD est ouvert aux étudiants russophones, quelle que soit leur origine, et aux étudiants non russophones (français, autres...) qui ont un bon niveau de compréhension du russe, même si le langage parlé est encore hésitant : le cours a lieu uniquement en russe.

A partir de textes choisis dans l'actualité politique, économique, sociale, culturelle, et parmi les grands classiques de la littérature, le professeur abordera les grandes questions relatives à la Russie d'aujourd'hui : système politique, économie, Russie dans le monde, histoire du XXe siècle, mentalités et modes de vie. Le cours mêlera de manière vivante moments de traduction du russe vers le français, moments de cours magistral sur tel ou tel point abordé dans le texte, digressions diverses sur (par exemple) Dostoievski ou tel ou tel poète, ou l'histoire plus ancienne de la Russie (ou en réponse à des questions), et participation active des étudiants. Chaque étudiant(e) présentera oralement au moins une fois par semestre un exposé de 15-20 minutes, en russe, sur une question de son choix liée à la Russie ou à son pays ou à sa ville

# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

d'origine, question au préalable fixée en accord avec le professeur.

**En cas de difficulté, ne pas hésiter à écrire au professeur à l'adresse électronique indiquée**

## **Chinois (CHINOIS)**

(septembre 2016)

Responsable : Miss Lee

Les cours de chinois visent à préparer et former des étudiants souhaitant s'orienter vers une carrière internationale dans le domaine du droit, de l'économie, des sciences politiques, etc.

Les apprentissages sont centrés, d'une part, sur l'acquisition, le développement et le perfectionnement des 4 compétences linguistiques fondamentales (la compréhension orale, l'expression orale, la compréhension écrite et l'expression écrite) et d'autre part sur la compréhension du monde chinois.

Les sujets abordés en cours ciblent les phénomènes, les mutations et les tendances de la société chinoise moderne en lien direct avec les disciplines des apprenants.

Diverses activités sont organisées au travers de mises en situation, de jeux de rôles et simulations, d'exposés et de traductions afin de mieux assimiler les points de grammaires clés, le vocabulaire, les expressions courantes et les termes techniques dans le but de développer l'autonomie et les bons réflexes de communication.

## **Arabe (ARABE)**

(septembre 2016)

Ce cours s'adresse aux étudiants désireux de pratiquer et d'approfondir l'arabe à

partir de documents authentiques, écrits et audiovisuels, en lien direct avec leur discipline (droit, économie, sciences politiques, etc.). Les étudiants seront amenés à perfectionner leur maîtrise de l'arabe dans un contexte réel leur permettant ainsi de développer leurs connaissances et leur compréhension du monde arabe dans sa diversité et sa richesse.

Un test de positionnement est programmé au début de l'année dans l'objectif de déterminer le niveau de participants afin d'optimiser la formation et accélérer l'acquisition des nouvelles compétences langagières dans les différents domaines de spécialité.

Pour tout renseignement concernant l'organisation pédagogique de ce cours, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : arabeparis2@yahoo.com

## **Portugais (PORT)**

(septembre 2017)

Responsable : Ana Braz

Ce cours vise à développer les compétences d'expression et de compréhension écrite et orale en portugais.

À partir essentiellement de textes de presse sur des sujets d'actualité, on étudiera le vocabulaire spécifique des domaines économique, social et juridique, et on travaillera les structures grammaticales de la langue.

Lorsqu'il s'avère pertinent, une comparaison entre les variantes européenne et brésilienne de la langue sera effectuée.

## **L1 Economie-gestion - mention économie et gestion - parcours classique - Melun (1279L)**

### **Analyse micro-économique (4007M)**

M. Ali Skalli-Houssaini

(nov.2018)

Programme non communiqué à ce jour

### **Comptabilité générale (4046M)**

Mustapha Najar, Maître de conférences

(oct.2014)

Ce cours a pour but de situer la comptabilité financière dans l'ensemble du SIG (Système d'Information de la Gestion) et d'expliquer son rôle et les contraintes qu'il constitue pour l'entreprise. Ces contraintes se présentent sous formes de règles, de conventions et de normes comptables nationales et internationales (IFRS). Le cours développe ensuite le modèle d'enregistrement des informations financière en comptabilité (notions de flux entrants et flux sortants et principe d'enregistrement en partie double...) puis la pratique des enregistrement des opérations courantes et des opération de fin d'exercice à travers des exemples concrets.

### **Histoire des faits économiques (3091M)**

Céline Combette, Maître de conférences

(sept.2016)

L'histoire des faits économiques se définit comme l'étude et l'analyse des phénomènes économiques du passé ; les phénomènes économiques étant l'ensemble des activités

de production et d'échanges des biens et des services. Peut-on établir un moment précis à partir duquel ces phénomènes économiques peuvent être étudiés ? Les auteurs posent comme point de départ la révolution néolithique. Dans *Tristes tropiques*, Cl. Lévi-Strauss souligne ainsi qu'« une des phases les plus créatrices de l'histoire de l'humanité se place pendant l'avènement du néolithique : responsable de l'agriculture, de la domestication des animaux et d'autres arts. Pour y parvenir, il a fallu que, pendant des millénaires, de petites collectivités humaines observent, expérimentent et transmettent le fruit de leurs réflexions. Cette immense entreprise s'est déroulée avec une rigueur et une continuité attestée par le succès ».

Ce cours se construit autour de deux grands axes : d'une part, l'économie pré-capitaliste, d'autre part, l'économie capitaliste.

L'économie pré-capitaliste est caractéristique de deux périodes : l'Antiquité et le Moyen-âge. La période antique sera surtout étudiée à travers l'économie romaine. Rome possède une économie dite ouverte, c'est-à-dire une économie de commerce. Un commerce qui se développe autour de la Méditerranée. Au cours du Moyen-âge, deux périodes se succèdent : alors que l'économie se ferme pendant le Haut Moyen-âge (les échanges se réduisent ; une économie d'autarcie domine), on assiste à partir du XIIIe siècle à une renaissance des échanges.

L'économie capitaliste sera analysée au cours de deux périodes : l'économie des XVe-XVIIIe siècle, puis la Révolution industrielle et ses conséquences. À partir du XVe siècle, il existe une réelle volonté de désenclaver l'Europe. On va passer des économies-monde à la mondialisation. La Révolution industrielle sera une des conséquences de cette mondialisation.

# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

## **Initiation au droit économique (1365M)**

M. Paul Giraud

(oct.2018)

Programme non communiqué à ce jour

## **Macroéconomie 1 (4316M)**

Mme Marie-Pierre Merlateau

(sept.2018)

Ce cours constitue une première approche de la macroéconomie. Il donnera lieu à des approfondissements dans le cours de macroéconomie du deuxième semestre. Il a pour objectif de donner une vision globale et synthétique de l'économie. Dans un premier temps, il s'intéresse au cadre conceptuel de la macroéconomie. Il décrit comment se construisent et s'articulent les principales grandeurs de la macroéconomie : présentation des agents économiques et de leurs fonctions, des principaux agrégats et indicateurs de la macroéconomie, mise en évidence des grands équilibres, approche comptable de la macroéconomie (TEE, TES...), rôle de la monnaie et des taux d'intérêt. Dans un deuxième temps, le cours montre comment ces grandeurs sont expliquées par les grands courants théoriques qui structurent la pensée économique (théorie libérale et théorie keynésienne), des premières analyses aux plus récentes. Avant tout proche des réalités économiques, il souligne l'apport de ces théories sur la compréhension des problèmes économiques contemporains actuels comme notamment le chômage, la croissance et l'inflation et s'intéresse au rôle des politiques économiques à mettre en œuvre.

## **Macroéconomie 2 (4318M)**

M. Ali Skalli-Houssaini

(sept.2018)

Programme non communiqué à ce jour

## **Management des organisations (4205M)**

Mme Astrid Masset, professeur agrégé

Programme non communiqué à ce jour

## **Mathématiques 1 (5098M)**

Fathi Fakhfakh, Maître de conférences, HDR

(octobre 2016)

Mathématiques

>

> - Etude d'une fonction à une seule variable

>

> - Etude d'une fonction à deux variables

>> - Développement limite

>

> - Optimisation

# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

## **Mathématiques 2 (5298M)**

(sept. 2018)

Responsable : Monsieur Matthieu RICHARD

- Logique et quantificateurs
- Suites réelles
- Calcul d'intégrales: notion de primitive et d'intégrale, intégration par parties, changement de variables, intégrales impropres, intégrales doubles
- Suites récurrentes linéaires d'ordre 1
- Introduction aux nombres complexes
- Suites récurrentes linéaires d'ordre 2

## **Statistique 1 (5099M)**

Fathi Fakhfakh, Maître de conférences, HDR

(octobre 2016)

Statistiques:

- Etude d'une variable statistique: tableaux statistiques et représentations graphiques.

- Description numérique d'une variables statistique : paramètres de position, de dispersion , de forme et de concentration.

- Etude de deux variables statistiques: distributions marginales, conditionnelles. Décomposition de la variance. Covariance et rapport de corrélation

- Ajustement linéaire: les moindres carrés ordinaires

## **Statistique 2 (5299M)**

(oct.2017)

Responsable : Monsieur le Professeur Lorenzo Bastianello

1. Modélisation d'une expérience aléatoire : tribu, sigma-algèbre, mesure de probabilité, combinatoire.
2. Probabilité conditionnelle : formule de Bayes, indépendance en probabilité.
3. Variable aléatoire : définition, loi de probabilité, fonction de répartition.
4. Variable aléatoire discrète et continue: loi de probabilité, densité de probabilité, fonction de répartition, espérance et variance.
5. Lois usuelles : lois discrètes usuelles, lois continues usuelles.

## **Fondements de l'informatique (5225M)**

M. Jérémie Cabessa

(sep.2017)

Programme non communiqué à ce jour

## **Anglais (7029/7229)**

(septembre 2016)

Ce cours d'anglais permet de s'initier à la langue de spécialité économique, en approfondissant le lexique lié aux notions et processus économiques de base (équilibres économiques, échanges internationaux, comparaisons entre pays, indicateurs divers, etc.).

# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

Les étudiants visent un niveau B2 en fin d'année. Le cours est structuré de façon à faire travailler des compétences économiques, à savoir, la connaissance des concepts fondamentaux, la compréhension et l'analyse de textes spécialisés, ainsi que la rédaction de synthèses et de commentaires de graphiques. A cela s'ajoute un travail pointu sur les chiffres.

Les documents de travail proposés sont tirés des médias anglo-saxons et sont tous en lien avec l'actualité française ou internationale. Les séances de td se tiennent en groupe restreint d'une vingtaine d'étudiants, ce qui favorise la mise en place d'activités variées permettant aux étudiants de progresser aussi bien à oral qu'à l'écrit. Une évaluation continue motive chaque étudiant à fournir un travail personnel régulier et approfondi afin d'augmenter ses compétences dans cette langue de spécialité incontournable dans le cursus.

## **Espagnol (ESP-ECO-AES-MEL-L1)**

(oct.2017)

Responsable : Madame le professeur Mirta GOMEZ

Dans ces cours facultatifs, les compétences en langue espagnole, tant à l'oral qu'à l'écrit, permettront aux étudiants de comprendre, créer, interagir et transmettre.

Quelques-uns des sujets, entre autres, qui seront traités pendant ce cycle d'études, seront : la réforme espagnole du monde du travail, la crise en Espagne et en Amérique latine du point de vue économique et social, l'ouverture aux marchés latino-américains et leurs aires régionales d'intégration économique, les enjeux commerciaux Chine / Amérique latine et des sujets d'actualités touchant à l'Espagne ainsi qu'à l'Amérique latine.

En traitant ces sujets variés, liés à l'économie, ils seront invités à s'entraîner à travers un vaste éventail d'exercices. L'analyse des documents et les commentaires qui en découleront, développeront des argumentaires qui seront, évidemment, d'une importance capitale.

De cette manière, ils pourront s'ouvrir à des problématiques associées aux cultures hispaniques, en repérant les similitudes et les différences, vis-à-vis de la leur. Et plus tard, s'ils continuent leur enseignement dans l'année scolaire supérieure, ou s'ils sont amenés à étudier à l'étranger ou à y travailler, soit en Espagne, soit en Amérique latine, leur perfectionnement linguistique en cette discipline ne deviendra pour eux qu'un grand atout.

## **Italien (ITAL)**

(septembre 2016)

Responsable : Antonio Mosca

Le cours propose une introduction à l'Italie contemporaine (histoire, politique, institution, société), depuis l'unification jusqu'à nos jours, dans une optique comparative avec la France. On étudiera pendant l'année des textes de théoriciens italiens du droit et de l'économie (Ruffini, Beccaria, Cipolla, Einaudi), ainsi que des essais critiques et des récits, journalistiques ou littéraires (Eco, Montanelli, Pasolini, Bocca, Saviano, Sciascia, Teti, Malaparte). L'actualité italienne sera prise régulièrement en considération, à partir de la presse. Le cours se déroule en italien, ce qui permettra aux étudiants de perfectionner le vocabulaire lié aux cursus juridiques et économiques. Ainsi, l'inscription est-elle réservée aux étudiants ayant au moins un niveau intermédiaire en italien.

# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

## Russe (RUSSE)

(septembre 2016)

Professeur : M. Philippe Comte

Maître de conférences de langue et civilisation russes contemporaines

Directeur du Département des langues

Membre de l'UMR 8138 SIRICE et du CRHS

Université Paris I Panthéon Sorbonne

Philippe.Comte@univ-paris1.fr

Les deux TD sont constitués en fonction du niveau de maîtrise de la langue et non en fonction du niveau d'études ou de la discipline (L1, L3, M1, etc). Les inscriptions au Pôle Langues se font selon ce critère.

### **TD de niveau moyen : mercredi 17h15-18h45 Assas salle 09**

Ce TD est ouvert aux étudiants non russophones qui ont fait du russe au collège et au lycée au titre de la LV1, LV2 et LV3. Les russophones n'y sont pas les bienvenus.

Le cours se composera d'un vivant mélange de grammaire (révision des bases et études des grandes questions réputées difficiles : l'aspect, les verbes de mouvement, et bien sûr les déclinaisons, cauchemar de long terme...), de conversation vivante, de petits « bla-bla » présentés par chaque étudiant devant le groupe, et de cours magistral durant lequel le professeur racontera l'histoire de Russie, expliquera les grands traits de la civilisation russe et de la culture d'hier et d'aujourd'hui, abordera les grandes questions politiques contemporaines liées à la Russie. Il ne s'interdira pas quelques

incursions du côté de la poésie et de la chanson russes... Le professeur adaptera le niveau de son cours au niveau réel des étudiants. Chaque étudiant (e) est prié(e) de laisser ses complexes vis-à-vis de la langue russe à la porte du TD et d'entrer en croyant en ses talents et ses capacités.

### **TD de niveau fort : mercredi 15h40-17h10, Assas salle 09**

Ce TD est ouvert aux étudiants russophones, quelle que soit leur origine, et aux étudiants non russophones (français, autres...) qui ont un bon niveau de compréhension du russe, même si le langage parlé est encore hésitant : le cours a lieu uniquement en russe.

A partir de textes choisis dans l'actualité politique, économique, sociale, culturelle, et parmi les grands classiques de la littérature, le professeur abordera les grandes questions relatives à la Russie d'aujourd'hui : système politique, économie, Russie dans le monde, histoire du XXe siècle, mentalités et modes de vie. Le cours mêlera de manière vivante moments de traduction du russe vers le français, moments de cours magistral sur tel ou tel point abordé dans le texte, digressions diverses sur (par exemple) Dostoevski ou tel ou tel poète, ou l'histoire plus ancienne de la Russie (ou en réponse à des questions), et participation active des étudiants. Chaque étudiant(e) présentera oralement au moins une fois par semestre un exposé de 15-20 minutes, en russe, sur une question de son choix liée à la Russie ou à son pays ou à sa ville d'origine, question au préalable fixée en accord avec le professeur.

**En cas de difficulté, ne pas hésiter à écrire au professeur à l'adresse électronique indiquée**



# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

## **Chinois (CHINOIS)**

(septembre 2016)

Responsable : Miss Lee

Les cours de chinois visent à préparer et former des étudiants souhaitant s'orienter vers une carrière internationale dans le domaine du droit, de l'économie, des sciences politiques, etc.

Les apprentissages sont centrés, d'une part, sur l'acquisition, le développement et le perfectionnement des 4 compétences linguistiques fondamentales (la compréhension orale, l'expression orale, la compréhension écrite et l'expression écrite) et d'autre part sur la compréhension du monde chinois.

Les sujets abordés en cours ciblent les phénomènes, les mutations et les tendances de la société chinoise moderne en lien direct avec les disciplines des apprenants.

Diverses activités sont organisées au travers de mises en situation, de jeux de rôles et simulations, d'exposés et de traductions afin de mieux assimiler les points de grammaires clés, le vocabulaire, les expressions courantes et les termes techniques dans le but de développer l'autonomie et les bons réflexes de communication.

## **Arabe (ARABE)**

(septembre 2016)

Ce cours s'adresse aux étudiants désireux de pratiquer et d'approfondir l'arabe à partir de documents authentiques, écrits et audiovisuels, en lien direct avec leur discipline (droit, économie, sciences politiques, etc.). Les étudiants seront amenés à perfectionner leur maîtrise de l'arabe dans un contexte réel leur permettant ainsi de développer leurs connaissances et leur compréhension du

monde arabe dans sa diversité et sa richesse.

Un test de positionnement est programmé au début de l'année dans l'objectif de déterminer le niveau de participants afin d'optimiser la formation et accélérer l'acquisition des nouvelles compétences langagières dans les différents domaines de spécialité.

Pour tout renseignement concernant l'organisation pédagogique de ce cours, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : arabeparis2@yahoo.com

## **Portugais (PORT)**

(septembre 2017)

Responsable : Ana Braz

Ce cours vise à développer les compétences d'expression et de compréhension écrite et orale en portugais.

À partir essentiellement de textes de presse sur des sujets d'actualité, on étudiera le vocabulaire spécifique des domaines économique, social et juridique, et on travaillera les structures grammaticales de la langue.

Lorsqu'il s'avère pertinent, une comparaison entre les variantes européenne et brésilienne de la langue sera effectuée.

## **L1 Economie-gestion - mention économie et gestion - parcours réussite – Melun**

### **Analyse micro-économique (4007M)**

M. Ali Skalli-Houssaini

#### **Programme de cours :**

(nov.2018)

Programme non communiqué à ce jour

### **Comptabilité générale (4046M)**

Mustapha Najar, Maître de conférences

(oct.2014)

Ce cours a pour but de situer la comptabilité financière dans l'ensemble du SIG (Système d'Information de la Gestion) et d'expliquer son rôle et les contraintes qu'il constitue pour l'entreprise. Ces contraintes se présentent sous formes de règles, de conventions et de normes comptables nationales et internationales (IFRS). Le cours développe ensuite le modèle d'enregistrement des informations financière en comptabilité (notions de flux entrants et flux sortants et principe d'enregistrement en partie double...) puis la pratique des enregistrement des opérations courantes et des opération de fin d'exercice à travers des exemples concrets.

### **Histoire des faits économiques (3091M)**

Céline Combette, Maître de conférences

(sept.2016)

L'histoire des faits économiques se définit comme l'étude et l'analyse des phénomènes

économiques du passé ; les phénomènes économiques étant l'ensemble des activités de production et d'échanges des biens et des services. Peut-on établir un moment précis à partir duquel ces phénomènes économiques peuvent être étudiés ? Les auteurs posent comme point de départ la révolution néolithique. Dans *Tristes tropiques*, Cl. Lévi-Strauss souligne ainsi qu' « une des phases les plus créatrices de l'histoire de l'humanité se place pendant l'avènement du néolithique : responsable de l'agriculture, de la domestication des animaux et d'autres arts. Pour y parvenir, il a fallu que, pendant des millénaires, de petites collectivités humaines observent, expérimentent et transmettent le fruit de leurs réflexions. Cette immense entreprise s'est déroulée avec une rigueur et une continuité attestée par le succès ».

Ce cours se construit autour de deux grands axes : d'une part, l'économie pré-capitaliste, d'autre part, l'économie capitaliste.

L'économie pré-capitaliste est caractéristique de deux périodes : l'Antiquité et le Moyen-âge. La période antique sera surtout étudiée à travers l'économie romaine. Rome possède une économie dite ouverte, c'est-à-dire une économie de commerce. Un commerce qui se développe autour de la Méditerranée. Au cours du Moyen-âge, deux périodes se succèdent : alors que l'économie se ferme pendant le Haut Moyen-âge (les échanges se réduisent ; une économie d'autarcie domine), on assiste à partir du XIIe siècle à une renaissance des échanges.

L'économie capitaliste sera analysée au cours de deux périodes : l'économie des XVe-XVIIIe siècle, puis la Révolution industrielle et ses conséquences. À partir du XVe siècle, il existe une réelle volonté de désenclaver l'Europe. On va passer des économies-monde à la mondialisation. La Révolution industrielle sera une des conséquences de cette mondialisation.

# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

## **Initiation au droit économique (1365M)**

M. Paul Giraud

(oct.2018)

Programme non communiqué à ce jour

## **Macroéconomie 1 (4316M)**

Mme Marie-Pierre Merlateau

(sept.2018)

Ce cours constitue une première approche de la macroéconomie. Il donnera lieu à des approfondissements dans le cours de macroéconomie du deuxième semestre. Il a pour objectif de donner une vision globale et synthétique de l'économie. Dans un premier temps, il s'intéresse au cadre conceptuel de la macroéconomie. Il décrit comment se construisent et s'articulent les principales grandeurs de la macroéconomie : présentation des agents économiques et de leurs fonctions, des principaux agrégats et indicateurs de la macroéconomie, mise en évidence des grands équilibres, approche comptable de la macroéconomie (TEE, TES...), rôle de la monnaie et des taux d'intérêt. Dans un deuxième temps, le cours montre comment ces grandeurs sont expliquées par les grands courants théoriques qui structurent la pensée économique (théorie libérale et théorie keynésienne), des premières analyses aux plus récentes. Avant tout proche des réalités économiques, il souligne l'apport de ces théories sur la compréhension des problèmes économiques contemporains actuels comme notamment le chômage, la croissance et l'inflation et s'intéresse au rôle des politiques économiques à mettre en œuvre.

## **Macroéconomie 2 (4318M)**

M. Ali Skalli-Houssaini

(sept.2018)

Programme non communiqué à ce jour

## **Management des organisations (4205M)**

Mme Astrid Masset, professeur agrégé

Programme non communiqué à ce jour

## **Anglais (7029/7229)**

(septembre 2016)

Ce cours d'anglais permet de s'initier à la langue de spécialité économique, en approfondissant le lexique lié aux notions et processus économiques de base (équilibres économiques, échanges internationaux, comparaisons entre pays, indicateurs divers, etc).

Les étudiants visent un niveau B2 en fin d'année. Le cours est structuré de façon à faire travailler des compétences économiques, à savoir, la connaissance des concepts fondamentaux, la compréhension et l'analyse de textes spécialisés, ainsi que la rédaction de synthèses et de commentaires de graphiques. A cela s'ajoute un travail pointu sur les chiffres.

Les documents de travail proposés sont tirés des médias anglo-saxons et sont tous en lien avec l'actualité française ou internationale. Les séances de td se tiennent en groupe restreint d'une vingtaine d'étudiants, ce qui favorise la mise en place d'activités variées permettant aux étudiants de progresser aussi bien à oral qu'à l'écrit. Une évaluation continue motive chaque étudiant à fournir un travail personnel régulier et approfondi afin d'augmenter ses

# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

compétences dans cette langue de spécialité incontournable dans le cursus.

## **Espagnol (ESP-ECO-AES-MEL-L1)**

(oct.2017)

Responsable : Madame le professeur Mirta GOMEZ

Dans ces cours facultatifs, les compétences en langue espagnole, tant à l'oral qu'à l'écrit, permettront aux étudiants de comprendre, créer, interagir et transmettre.

Quelques-uns des sujets, entre autres, qui seront traités pendant ce cycle d'études, seront : la réforme espagnole du monde du travail, la crise en Espagne et en Amérique latine du point de vue économique et social, l'ouverture aux marchés latino-américains et leurs aires régionales d'intégration économique, les enjeux commerciaux Chine / Amérique latine et des sujets d'actualités touchant à l'Espagne ainsi qu'à l'Amérique latine.

En traitant ces sujets variés, liés à l'économie, ils seront invités à s'entraîner à travers un vaste éventail d'exercices. L'analyse des documents et les commentaires qui en découleront, développeront des argumentaires qui seront, évidemment, d'une importance capitale.

De cette manière, ils pourront s'ouvrir à des problématiques associées aux cultures hispaniques, en repérant les similitudes et les différences, vis-à-vis de la leur. Et plus tard, s'ils continuent leur enseignement dans l'année scolaire supérieure, ou s'ils sont amenés à étudier à l'étranger ou à y travailler, soit en Espagne, soit en Amérique latine, leur perfectionnement linguistique en cette discipline ne deviendra pour eux qu'un grand atout.

## **Italien (ITAL)**

(septembre 2016)

Responsable : Antonio Mosca

Le cours propose une introduction à l'Italie contemporaine (histoire, politique, institution, société), depuis l'unification jusqu'à nos jours, dans une optique comparative avec la France. On étudiera pendant l'année des textes de théoriciens italiens du droit et de l'économie (Ruffini, Beccaria, Cipolla, Einaudi), ainsi que des essais critiques et des récits, journalistiques ou littéraires (Eco, Montanelli, Pasolini, Bocca, Saviano, Sciascia, Teti, Malaparte). L'actualité italienne sera prise régulièrement en considération, à partir de la presse. Le cours se déroule en italien, ce qui permettra aux étudiants de perfectionner le vocabulaire lié aux cursus juridiques et économiques. Ainsi, l'inscription est-elle réservée aux étudiants ayant au moins un niveau intermédiaire en italien.

## **Russe (RUSSE)**

(septembre 2016)

Professeur : M. Philippe Comte

Maître de conférences de langue et civilisation russes contemporaines

Directeur du Département des langues

Membre de l'UMR 8138 SIRICE et du CRHS

Université Paris I Panthéon Sorbonne

Philippe.Comte@univ-paris1.fr

Les deux TD sont constitués en fonction du niveau de maîtrise de la langue et non en fonction du niveau d'études ou de la discipline (L1, L3, M1, etc). Les

# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

inscriptions au Pôle Langues se font selon ce critère.

## **TD de niveau moyen : mercredi 17h15-18h45 Assas salle 09**

Ce TD est ouvert aux étudiants non russophones qui ont fait du russe au collège et au lycée au titre de la LV1, LV2 et LV3. Les russophones n'y sont pas les bienvenus.

Le cours se composera d'un vivant mélange de grammaire (révision des bases et études des grandes questions réputées difficiles : l'aspect, les verbes de mouvement, et bien sûr les déclinaisons, cauchemar de long terme...), de conversation vivante, de petits « bla-bla » présentés par chaque étudiant devant le groupe, et de cours magistral durant lequel le professeur racontera l'histoire de Russie, expliquera les grands traits de la civilisation russe et de la culture d'hier et d'aujourd'hui, abordera les grandes questions politiques contemporaines liées à la Russie. Il ne s'interdira pas quelques incursions du côté de la poésie et de la chanson russes... Le professeur adaptera le niveau de son cours au niveau réel des étudiants. Chaque étudiant (e) est prié(e) de laisser ses complexes vis-à-vis de la langue russe à la porte du TD et d'entrer en croyant en ses talents et ses capacités.

## **TD de niveau fort : mercredi 15h40-17h10, Assas salle 09**

Ce TD est ouvert aux étudiants russophones, quelle que soit leur origine, et aux étudiants non russophones (français, autres...) qui ont un bon niveau de compréhension du russe, même si le langage parlé est encore hésitant : le cours a lieu uniquement en russe.

A partir de textes choisis dans l'actualité politique, économique, sociale, culturelle, et parmi les grands classiques de la littérature, le professeur abordera les

grandes questions relatives à la Russie d'aujourd'hui : système politique, économie, Russie dans le monde, histoire du XXe siècle, mentalités et modes de vie. Le cours mêlera de manière vivante moments de traduction du russe vers le français, moments de cours magistral sur tel ou tel point abordé dans le texte, digressions diverses sur (par exemple) Dostoevski ou tel ou tel poète, ou l'histoire plus ancienne de la Russie (ou en réponse à des questions), et participation active des étudiants. Chaque étudiant(e) présentera oralement au moins une fois par semestre un exposé de 15-20 minutes, en russe, sur une question de son choix liée à la Russie ou à son pays ou à sa ville d'origine, question au préalable fixée en accord avec le professeur.

**En cas de difficulté, ne pas hésiter à écrire au professeur à l'adresse électronique indiquée**

## **Chinois (CHINOIS)**

(septembre 2016)

Responsable : Miss Lee

Les cours de chinois visent à préparer et former des étudiants souhaitant s'orienter vers une carrière internationale dans le domaine du droit, de l'économie, des sciences politiques, etc.

Les apprentissages sont centrés, d'une part, sur l'acquisition, le développement et le perfectionnement des 4 compétences linguistiques fondamentales (la compréhension orale, l'expression orale, la compréhension écrite et l'expression écrite) et d'autre part sur la compréhension du monde chinois.

Les sujets abordés en cours ciblent les phénomènes, les mutations et les tendances de la société chinoise moderne en lien direct avec les disciplines des apprenants.

# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

Diverses activités sont organisées au travers de mises en situation, de jeux de rôles et simulations, d'exposés et de traductions afin de mieux assimiler les points de grammaires clés, le vocabulaire, les expressions courantes et les termes techniques dans le but de développer l'autonomie et les bons réflexes de communication.

## **Arabe (ARABE)**

(septembre 2016)

Ce cours s'adresse aux étudiants désireux de pratiquer et d'approfondir l'arabe à partir de documents authentiques, écrits et audiovisuels, en lien direct avec leur discipline (droit, économie, sciences politiques, etc.). Les étudiants seront amenés à perfectionner leur maîtrise de l'arabe dans un contexte réel leur permettant ainsi de développer leurs connaissances et leur compréhension du monde arabe dans sa diversité et sa richesse.

Un test de positionnement est programmé au début de l'année dans l'objectif de déterminer le niveau de participants afin d'optimiser la formation et accélérer l'acquisition des nouvelles compétences langagières dans les différents domaines de spécialité.

Pour tout renseignement concernant l'organisation pédagogique de ce cours, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : arabeparis2@yahoo.com

## **Portugais (PORT)**

(septembre 2017)

Responsable : Ana Braz

Ce cours vise à développer les compétences d'expression et de compréhension écrite et orale en portugais.

À partir essentiellement de textes de presse sur des sujets d'actualité, on étudiera le vocabulaire spécifique des domaines économique, social et juridique, et on travaillera les structures grammaticales de la langue.

Lorsqu'il s'avère pertinent, une comparaison entre les variantes européenne et brésilienne de la langue sera effectuée.

## **Tutorat de mathématiques (8115)**

(octobre 2016)

Les TD de mathématiques/statistiques du parcours réussite sont enrichis d'heures supplémentaires de mathématiques/statistiques qui ont pour but d'aider les étudiants du parcours réussite à mieux comprendre et appliquer les cours de Mathématiques et de Statistiques correspondants. Ils n'ont pas pour but d'aborder de nouvelles notions, ils permettent au contraire de combler des lacunes (dus par exemple à la disparition de certaines notions importantes, du programme du BAC ES) et de traiter les exercices de façon très détaillée pour mieux maîtriser les cours.

## **Tutorat d'économie (8112)**

(oct.2016)

Programme non communiqué à ce jour

## **Méthode, expression écrite et orale (9186)**

(oct.2017)

Programme non communiqué à ce jour

## **L2 Economie-gestion - mention économie et gestion - Melun (2269L)**

**Monnaie et finances : institutions et  
mécanismes monétaires (4320M)**

Sébastien Lotz, Professeur

(sept. 2016)

Ce cours expose et analyse le concept de monnaie (définitions, formes, mesures, déterminants de son offre et de sa demande) et les mécanismes de financement de l'économie (par les institutions financières ou les marchés financiers). Intégrant de nombreux aspects historiques et pratiques, ce cours présente les fondements théoriques de l'économie monétaire, bancaire et financière.

Plan du cours

1. La monnaie : définition
2. La monnaie : formes et mesures
3. La demande de monnaie
4. L'offre de monnaie : la création monétaire
5. L'intermédiation financière
6. Les marchés financiers
7. Le marché monétaire

**Micro-économie (formes de marchés)  
(4343M)**

Kim Huynh-Besancenot, Maître de conférences

(octobre 2016)

1) Introduction : les modèles fondateurs ;  
les structures de marché

2) Firmes, organisation et structure des marchés : Monopoles, duopoles et oligopoles

3) Stratégies d'entreprise : alliances stratégiques, concentration, différenciation des produits, marchés contestables, politique de prix limite et prédation, barrières à l'entrée

**Mathématiques 3 (5007M)**

(oct. 2018)

Responsable : Monsieur le Professeur  
Matthieu RICHARD

- Espaces Vectoriels
- Familles de vecteurs: familles libres, familles liées, familles génératrices, bases
- Applications linéaires, isomorphisme, noyau et image, théorème du rang.
- Matrices: opérations sur les matrices, inversion d'une matrice, lien entre matrices et applications linéaires.
- Déterminants : déterminant d'une matrice carrée, déterminant d'une famille de vecteurs.
- Systèmes linéaires

**Statistiques 3 (5009M)**

M. Youcef Askoura

(oct.2017)

Téléchargez le programme de cours :

 [prg\\_stat3\\_2017.pdf \(33.34 ko\)](#)

**Comptabilité nationale (4075M)**

Nicolas Frémeaux, Maître de Conférences

(nov.2018)

Ce cours est une introduction à la comptabilité nationale. L'objectif de ce cours est double : il s'agit principalement

# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

de se familiariser avec le fonctionnement de la comptabilité nationale, de comprendre comment sont définis les grands agrégats (PIB, consommation, investissement...) et d'adopter un regard critique sur la mesure des faits en économie. De plus, ce cours consiste à mettre en pratique ces connaissances afin d'analyser des problèmes économiques contemporains comme le partage de la valeur ajoutée ou le patrimoine.

## **Fondements de la gestion (4333M)**

Mustapha Najar, Maître de conférences

(sept.2014)

Ce cours traite du comportement des acteurs dans les organisations pour approfondir l'étude de la structure organisationnelle vue en première année. Cet approfondissement se fait dans une première partie qui explique le rôle des caractéristiques personnelles des individus dans la compréhension de leur comportement au travail. Il se poursuit dans une deuxième partie consacrée aux relations interpersonnelles et à leur influence sur la performance des individus et des groupes d'individus dans les entreprises. Une troisième partie aborde les effets de la structure organisationnelle sur cette performance. Les idées dégagées dans ces parties permettent à la fin du cours d'appréhender les problèmes de la gestion des conflits et de la conduite des changements dans les entreprises.

## **Comptabilité analytique (4066M)**

Mustapha Najar, Maître de conférences

(sept.2014)

Le cours présente dans une première partie, un éclaircissement des notions fondamentales en économie telles que valeur, prix, coûts, et l'insuffisance de la comptabilité financière d'en rendre compte

et de la nécessité de construire un système d'information sur les coûts dans les entreprises. Une deuxième partie explique la diversité des coûts dans une entreprise industrielle et des modèles développés pour leurs analyses. Enfin une partie présente les coûts complets et une dernière est consacrée aux coûts partiels et la méthode du point mort et ses utilisations dans la prise de décision dans l'entreprise.

## **Économie internationale (4146M)**

Mustapha Najar, Maître de conférences

(sept.2014)

Cet enseignement se compose de 4 parties. - La première est consacrée à la balance des paiements (description, théorie),- La seconde est consacrée aux modèles de l'avantage comparatif sur lesquels repose la théorie classique du commerce international, - La troisième à l'histoire du SMI et de ses institutions depuis 1945, - La quatrième partie passe en revue la nouvelle théorie du commerce international qui cherche à dépasser le principe de l'avantage comparatif pour rendre compte des phénomènes les plus significatifs des marchés internationaux (concurrence oligopolistique, mondialisation des entreprises, etc...). L'objectif est d'offrir aux étudiants une approche synthétique et structurée des principaux éléments de l'économie internationale.

## **Macroéconomie monétaire (4281M)**

M. Sébastien Lotz

(sept. 2016)

Ce cours a pour objet d'approfondir le cours de « Monnaie-Finance » en insistant sur les fondements microéconomiques de la demande de monnaie et sur la formalisation et la résolution des relations macroéconomiques. Les effets des politiques monétaires, budgétaires et fiscales sur les équilibres



# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

macroéconomiques sont analysés à travers différents paradigmes. Le rôle fondamental des anticipations des agents économiques est intégré dans la modélisation afin d'en comprendre les effets sur l'économie à court et à long terme.

## Plan du cours

1. Les fondements microéconomiques de la demande de monnaie
2. Le modèle IS/LM
3. Le rôle des anticipations
4. Offre et demande globale : l'équilibre macroéconomique
5. La courbe de Phillips
6. La critique de Lucas
7. La conduite de la politique monétaire : une synthèse

## Mathématiques 4 (5287M)

(oct.2017)

Responsable : Monsieur le Professeur Lorenzo Bastianello

1. Diagonalisation de matrices : valeurs propres, vecteurs propres, matrices diagonalisables.
2. Formes quadratiques.
3. Séries numériques : Convergence, opérations sur les séries, séries de référence ; théorème de comparaison, règles de d'Alembert et de Cauchy ; convergence absolue ; séries alternées.
4. Équations différentielles : équations différentielles linéaires d'ordre 1 à coefficients constants ou non-

constants, d'ordre 2 à coefficient constants.

## Statistiques 4 (5289M)

(sept.2018)

Responsable : Monsieur le professeur Matthieu RICHARD

Statistique d'échantillonnage  
- échantillon aléatoire  
- statistique d'échantillonnage et moments empiriques  
- loi d'une statistique

Convergence d'une suite de variables aléatoires:

- convergence en loi
- convergence en probabilité
- convergence en moyenne quadratique
- loi des grands nombres
- théorème central limite
- convergence des moments empiriques

Estimation ponctuelle:  
- notions de paramètre à estimer, d'estimateur, d'estimation  
- mise à jour d'un estimateur par la méthode des moments et par la méthode du maximum de vraisemblance  
- propriétés d'un estimateur : biais, convergence, efficacité

Estimation par intervalle de confiance

## Droit des affaires (1045M)

M. Éric Martin

(nov.2017)

Programme non communiqué à ce jour

# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

## **Economie publique (4126M)**

Joseph Lanfranchi, Maître de conférences

(octobre 2015)

Objet du cours :

Ce cours a un double objectif :  
Comprendre le fonctionnement de l'économie publique non marchande et  
Identifier les fondements des diverses formes d'intervention économique de l'Etat.

Pour ce faire, sera poursuivie une double approche :

Positive : Avant d'expliquer les offres et demandes d'interventions publiques, il faut définir les domaines d'intervention de l'Etat. Donc, nous reviendrons sur deux questions centrales : Comment fonctionne l'économie publique ? Mesure statistique de sa place réelle ?

Normative : nous analyserons les raisons théoriques justifiant l'intervention publique dans la sphère économique. De ce fait, nous nous attacherons principalement à un débat toujours d'actualité, celui de l'efficacité respective de l'état et du marché quant à l'allocation des biens et services.

Plan du cours :

Introduction à l'économie publique

1. Champ de l'intervention publique
2. Modèle d'équilibre général et résultats standards de l'économie du Bien-être
3. Les Biens publics et leur allocation
4. Les externalités : applications aux problèmes de gestion environnementale

5. La régulation de la concurrence sur les marchés : le cas des monopoles naturels

## **Informatique : outils avancés et bases de données (5043M)**

Mme Dominique Tachat

### **Contenu**

(novembre 2018)

Le module « informatique : outils avancés et bases de données » présente les concepts fondamentaux des bases de données.

Au programme

- Outil Gestion de listes sous Excel
- Langage SQL avec application sous EasyPHP
- Algèbre relationnelle
- Fonctionnalités des SGBD
- Création et Interrogation d'une base de données mySQL
- Utilisation du logiciel ACCESS (création d'une base de données, formulaires, création d'états, écriture de requêtes)
- Modèle entités-associations avec le passage de ce modèle au modèle relationnel
- Dépendances et la normalisation

## **Economie des finances publiques (4129M)**

M. étienne Lehmann

(sept.2018)

Le but du cours d'économie des finances publiques est d'utiliser les différents outils de l'analyse économique, notamment en microéconomie, macroéconomie et en économie publique pour analyser les différentes composantes de la politique

# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

fiscale. Dans quelle mesure des prélèvements obligatoires tels que l'imposition sur le revenu, la TVA ou l'imposition des sociétés modifient les comportements et les prix ? Comment peut-on utiliser les réformes fiscales passées pour extrapoler des effets quantifiés des réformes fiscales ? Que penser du quotient familial ? De l'endettement public ? Le cours s'attachera à fournir des méthodes d'analyse pour répondre à ce type de questions.

## **Anglais (7032/7232)**

(septembre 2016)

Responsable : Madame le professeur Elizabeth Dodard

Élaboré à partir de dossiers en prise directe avec l'actualité des pays du monde anglophone, le cours d'Anglais économique de deuxième année vise à illustrer certaines notions micro et macroéconomiques, comme la théorie des cycles économiques, la firme, etc., mais aussi à faire comprendre certaines spécificités du monde anglo-saxon.

Les documents écrits, audio, vidéo sont abordés de manière critique afin d'encourager la réflexion et de consolider les acquis (lexicaux, grammaticaux, syntaxiques et phonétiques).

Toutes les compétences (compréhension et expression écrite et orale, interaction) sont sollicitées et sujettes à des évaluations régulières.

A l'écrit, l'accent est mis sur la rédaction de notes de synthèse à partir de plusieurs documents, ainsi que sur l'apprentissage de la méthode de l'essai académique. A l'oral, les étudiants sont entraînés au débat argumentatif ainsi qu'à des jeux de rôles, les amenant à réutiliser les notions étudiées en cours.

## **Allemand (ALL-L2)**

Mme Christina Kott

(septembre 2017)

## **Programme de cours 2017-2018**

Le système politique allemand (organes constitutionnels, élections, etc.), actualités politiques, culturelles et sociétales. Lecture de textes, exercices de grammaire et de lexique, exposés et débats, exercices de compréhension orale, jeux de rôle ; travail individuel et en petits groupes.

## **Italien (ITAL)**

(septembre 2016)

Responsable : Antonio Mosca

Le cours propose une introduction à l'Italie contemporaine (histoire, politique, institution, société), depuis l'unification jusqu'à nos jours, dans une optique comparative avec la France. On étudiera pendant l'année des textes de théoriciens italiens du droit et de l'économie (Ruffini, Beccaria, Cipolla, Einaudi), ainsi que des essais critiques et des récits, journalistiques ou littéraires (Eco, Montanelli, Pasolini, Bocca, Saviano, Sciascia, Teti, Malaparte). L'actualité italienne sera prise régulièrement en considération, à partir de la presse. Le cours se déroule en italien, ce qui permettra aux étudiants de perfectionner le vocabulaire lié aux cursus juridiques et économiques. Ainsi, l'inscription est-elle réservée aux étudiants ayant au moins un niveau intermédiaire en italien.

# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

## Russe (RUSSE)

(septembre 2016)

Professeur : M. Philippe Comte

Maître de conférences de langue et civilisation russes contemporaines

Directeur du Département des langues

Membre de l'UMR 8138 SIRICE et du CRHS

Université Paris I Panthéon Sorbonne

Philippe.Comte@univ-paris1.fr

Les deux TD sont constitués en fonction du niveau de maîtrise de la langue et non en fonction du niveau d'études ou de la discipline (L1, L3, M1, etc). Les inscriptions au Pôle Langues se font selon ce critère.

### I. TD de niveau moyen : mercredi 17h15-18h45 Assas salle 09

Ce TD est ouvert aux étudiants non russophones qui ont fait du russe au collège et au lycée au titre de la LV1, LV2 et LV3. Les russophones n'y sont pas les bienvenus.

Le cours se composera d'un vivant mélange de grammaire (révision des bases et études des grandes questions réputées difficiles : l'aspect, les verbes de mouvement, et bien sûr les déclinaisons, cauchemar de long terme...), de conversation vivante, de petits « bla-bla » présentés par chaque étudiant devant le groupe, et de cours magistral durant lequel le professeur racontera l'histoire de Russie, expliquera les grands traits de la civilisation russe et de la culture d'hier et d'aujourd'hui, abordera les grandes questions politiques contemporaines liées à la Russie. Il ne s'interdira pas quelques

incursions du côté de la poésie et de la chanson russes... Le professeur adaptera le niveau de son cours au niveau réel des étudiants. Chaque étudiant (e) est prié(e) de laisser ses complexes vis-à-vis de la langue russe à la porte du TD et d'entrer en croyant en ses talents et ses capacités.

### II. TD de niveau fort : mercredi 15h40-17h10, Assas salle 09

Ce TD est ouvert aux étudiants russophones, quelle que soit leur origine, et aux étudiants non russophones (français, autres...) qui ont un bon niveau de compréhension du russe, même si le langage parlé est encore hésitant : le cours a lieu uniquement en russe.

A partir de textes choisis dans l'actualité politique, économique, sociale, culturelle, et parmi les grands classiques de la littérature, le professeur abordera les grandes questions relatives à la Russie d'aujourd'hui : système politique, économie, Russie dans le monde, histoire du XXe siècle, mentalités et modes de vie. Le cours mêlera de manière vivante moments de traduction du russe vers le français, moments de cours magistral sur tel ou tel point abordé dans le texte, digressions diverses sur (par exemple) Dostoïevski ou tel ou tel poète, ou l'histoire plus ancienne de la Russie (ou en réponse à des questions), et participation active des étudiants. Chaque étudiant(e) présentera oralement au moins une fois par semestre un exposé de 15-20 minutes, en russe, sur une question de son choix liée à la Russie ou à son pays ou à sa ville d'origine, question au préalable fixée en accord avec le professeur.

**En cas de difficulté, ne pas hésiter à écrire au professeur à l'adresse électronique indiquée**

# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

## **Chinois (CHINOIS)**

(septembre 2016)

Responsable : Miss Lee

Les cours de chinois visent à préparer et former des étudiants souhaitant s'orienter vers une carrière internationale dans le domaine du droit, de l'économie, des sciences politiques, etc.

Les apprentissages sont centrés, d'une part, sur l'acquisition, le développement et le perfectionnement des 4 compétences linguistiques fondamentales (la compréhension orale, l'expression orale, la compréhension écrite et l'expression écrite) et d'autre part sur la compréhension du monde chinois.

Les sujets abordés en cours ciblent les phénomènes, les mutations et les tendances de la société chinoise moderne en lien direct avec les disciplines des apprenants.

Diverses activités sont organisées au travers de mises en situation, de jeux de rôles et simulations, d'exposés et de traductions afin de mieux assimiler les points de grammaires clés, le vocabulaire, les expressions courantes et les termes techniques dans le but de développer l'autonomie et les bons réflexes de communication.

## **Arabe (ARABE)**

(septembre 2016)

Ce cours s'adresse aux étudiants désireux de pratiquer et d'approfondir l'arabe à partir de documents authentiques, écrits et audiovisuels, en lien direct avec leur discipline (droit, économie, sciences politiques, etc.). Les étudiants seront amenés à perfectionner leur maîtrise de l'arabe dans un contexte réel leur permettant ainsi de développer leurs connaissances et leur compréhension du

monde arabe dans sa diversité et sa richesse.

Un test de positionnement est programmé au début de l'année dans l'objectif de déterminer le niveau de participants afin d'optimiser la formation et accélérer l'acquisition des nouvelles compétences langagières dans les différents domaines de spécialité.

Pour tout renseignement concernant l'organisation pédagogique de ce cours, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : arabeparis2@yahoo.com

## **Portugais (PORT)**

(septembre 2017)

Responsable : Ana Braz

Ce cours vise à développer les compétences d'expression et de compréhension écrite et orale en portugais.

À partir essentiellement de textes de presse sur des sujets d'actualité, on étudiera le vocabulaire spécifique des domaines économique, social et juridique, et on travaillera les structures grammaticales de la langue.

Lorsqu'il s'avère pertinent, une comparaison entre les variantes européenne et brésilienne de la langue sera effectuée.

# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

## **L1 Economie-gestion - mention administration économique et sociale - Melun (1349L)**

### **Cadres juridiques de la vie économique (1015M)**

M. Sylvain Jobert

(sept.2018)

Programme non communiqué à ce jour

### **Droit constitutionnel 1 (2062M)**

Quentin Epron, Maître de conférences

Denis Giraux, Maître de conférences, HDR

#### Cours de Mr Epron (L1 Droit) (oct.2015)

Après un chapitre introductif sur la notion de constitution, la première partie du cours sera consacrée à l'analyse des fondements du droit constitutionnel des démocraties occidentales. La deuxième partie portera sur la séparation des pouvoirs et trois régimes politiques étrangers : les régimes britannique, allemand et américain.

#### Cours de Mr Giraux (L1 d'AES) (oct.2015)

Téléchargez le plan de cours

### **Histoire économique et sociale de la France contemporaine (3030M)**

Charles Papon, Maître de conférences

(sept.2011)

- La situation économique et sociale précédant l'industrialisation (fin XVIIIe siècle)
- Les phases de la croissance/développement (XIXe siècle)
- De l'industrialisation à la société industrielle (XXe siècle) : cadres juridique,

démographique, monétaire et financier, productions agricoles et industrielles, transports, mouvements économiques, transformations sociales.

### **Institutions administratives (2220M)**

Denis Giraux, Maître de conférences

(sept. 2015)

Programme non communiqué à ce jour

### **Introduction à l'étude du droit et droit civil (1380M)**

Mme Claire-Marie Pégliion-Zika

(sept. 2018)

Programme non communiqué à ce jour

### **Macroéconomie (4291M)**

Mustapha Najar, Maître de conférences

(sept.2014)

Le cours débute par une introduction aux principes fondamentaux du raisonnement économique en général et de la démarche macroéconomique, sa genèse et ses objectifs, en particulier.

Ensuite on présente les catégories de la macroéconomie, les opérations, les agents et les agrégats de la comptabilité nationale. L'interprétation de la relation comptable de l'équilibre Ressources-Emplois termine la première partie. La deuxième partie traite du modèle macroéconomique d'équilibre de long terme, de sa signification et de ses recommandations de politiques économiques. La troisième partie vise le même objectif dans le cas de l'équilibre keynésien de court terme.

# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

## **Mécanismes comptables fondamentaux (4309M)**

Mustapha Najar, Maître de conférences

(octobre 2014)

Ce cours a pour but de situer la comptabilité financière dans l'ensemble du SIG (Système d'Information de la Gestion) et d'expliquer son rôle et les contraintes qu'il constitue pour l'entreprise. Ces contraintes se présentent sous formes de règles, de conventions et de normes comptables nationales et internationales (IFRS). Le cours développe ensuite le modèle d'enregistrement des informations financière en comptabilité (notions de flux entrants et flux sortants et principe d'enregistrement en partie double...) puis la pratique des enregistrement des opérations courantes et des opération de fin d'exercice à travers des exemples concrets.

## **Microéconomie (4297M)**

Christine Halmenschlager, Maître de conférences, HDR

(octobre 2015)

L'objet du cours est d'introduire les notions fondamentales de la microéconomie. Différents thèmes sont traités, en particulier l'analyse du consommateur, de l'entreprise et du marché (essentiellement la concurrence pure et parfaite et le monopole). Les approches analytique et graphique de la microéconomie sont utilisées pour résoudre les problèmes économiques. De nombreux exemples illustrent l'analyse théorique étudiée dans le cours.

## **Problèmes économiques contemporains (4342M)**

M. Paul MAAREK

(nov.2018)

Programme non communiqué à ce jour

## **Techniques quantitatives (Mathématiques) (5092M)**

Fathi Fakhfakh, Maître de conférences, HDR

(septembre 2016)

>

> - Etude d'une fonction à une seule variable

>

> - Etude d'une fonction à deux variables

>> - Développement limite

>

> - Optimisation

>

> - Calcul Intégrale

# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

## **Techniques quantitatives: Statistique (5193M)**

Fathi Fakhfakh, Maître de conférences, HDR

(octobre 2016)

Statistiques:

- Etude d'une variable statistique: tableaux statistiques et représentation graphique.
- Description numérique d'une variables statistique : paramètres de position, de dispersion , de forme et de concentration
- Etude de deux variables statistiques: distributions marginales, conditionnelles. Décomposition de la variance. Covariance et rapport de corrélation
- Ajustement linéaire: les moindres carrés ordinaires
- Les indices: Indice élémentaires, indices synthétiques (Paasche et Laspeyres)

## **Anglais (7029/7229)**

(septembre 2016)

Ce cours d'anglais permet de s'initier à la langue de spécialité économique, en approfondissant le lexique lié aux notions et processus économiques de base (équilibres économiques, échanges internationaux, comparaisons entre pays, indicateurs divers, etc).

Les étudiants visent un niveau B2 en fin d'année. Le cours est structuré de façon à faire travailler des compétences économiques, à savoir, la connaissance des concepts fondamentaux, la compréhension et l'analyse de textes spécialisés, ainsi que la rédaction de synthèses et de commentaires de graphiques. A cela s'ajoute un travail pointu sur les chiffres.

Les documents de travail proposés sont tirés des médias anglo-saxons et sont tous en lien avec l'actualité française ou internationale. Les séances de td se tiennent en groupe restreint d'une vingtaine d'étudiants, ce qui favorise la mise en place d'activités variées permettant aux étudiants de progresser aussi bien à oral qu'à l'écrit. Une évaluation continue motive chaque étudiant à fournir un travail personnel régulier et approfondi afin d'augmenter ses compétences dans cette langue de spécialité incontournable dans le cursus.

## **Espagnol (ESP-ECO-AES-MEL-L1)**

(oct.2017)

Responsable : Madame le professeur Mirta GOMEZ

Dans ces cours facultatifs, les compétences en langue espagnole, tant à l'oral qu'à l'écrit, permettront aux étudiants de comprendre, créer, interagir et transmettre.

Quelques-uns des sujets, entre autres, qui seront traités pendant ce cycle d'études, seront : la réforme espagnole du monde du travail, la crise en Espagne et en Amérique latine du point de vue économique et social, l'ouverture aux marchés latino-américains et leurs aires régionales d'intégration économique, les enjeux commerciaux Chine / Amérique latine et des sujets d'actualités touchant à l'Espagne ainsi qu'à l'Amérique latine.

En traitant ces sujets variés, liés à l'économie, ils seront invités à s'entraîner à travers un vaste éventail d'exercices. L'analyse des documents et les commentaires qui en découleront, développeront des argumentaires qui seront, évidemment, d'une importance capitale.



## PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

De cette manière, ils pourront s'ouvrir à des problématiques associées aux cultures hispaniques, en repérant les similitudes et les différences, vis-à-vis de la leur. Et plus tard, s'ils continuent leur enseignement dans l'année scolaire supérieure, ou s'ils sont amenés à étudier à l'étranger ou à y travailler, soit en Espagne, soit en Amérique latine, leur perfectionnement linguistique en cette discipline ne deviendra pour eux qu'un grand atout.

## **L2 Economie-gestion - mention Administration économique et sociale - Melun (2349L)**

### **Comptabilité nationale (4075M)**

Nicolas Frémeaux, Maître de Conférences

(nov.2018)

Ce cours est une introduction à la comptabilité nationale. L'objectif de ce cours est double : il s'agit principalement de se familiariser avec le fonctionnement de la comptabilité nationale, de comprendre comment sont définis les grands agrégats (PIB, consommation, investissement...) et d'adopter un regard critique sur la mesure des faits en économie. De plus, ce cours consiste à mettre en pratique ces connaissances afin d'analyser des problèmes économiques contemporains comme le partage de la valeur ajoutée ou le patrimoine.

### **Comptabilité privée (4081M)**

Responsable : Madame le professeur  
Astrid Masset

Nous présenterons les grands principes de la comptabilité privée :  
- les principales difficultés comptables, les amortissements, le bilan fonctionnel, les soldes intermédiaires de gestion, la comptabilité des sociétés et l'analyse du seuil de rentabilité.  
De nombreux exemples serviront d'illustrations à ce cours qui vise essentiellement à développer chez les étudiants un sens critique de la gestion.

### **Droit des affaires (1045M)**

M. Éric Martin

(nov.2017)

Programme non communiqué à ce jour

### **Droit civil (1065M)**

M. Thomas Piazzon

(déc.2017)

Programme non communiqué à ce jour

### **Droit pénal (1244M)**

Frédéric Debove, Maître de conférences

(septembre 2018)

### **Section droit**

Le programme est centré sur les principes généraux du droit pénal : d'abord les conditions du procès (d'un texte de loi, un élément matériel, un élément moral) puis sur l'étude de la personne de l'infracteur : est-il responsable ou au contraire est-il justifié (par légitime défense par exemple), est-il auteur ou complice ?. L'étude de la sanction officielle et de sa détermination, en fonction d'un fait de récidive (aggravation) ou d'un sursis (adoucissement) achève le cours.

### **Section AES**

L'enseignement est calqué sur celui de la section droit. Seules les modalités d'épreuve sont différentes.

# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

## **Économie internationale (4146M)**

M. Mustapha Najjar

(sept.2014)

Cet enseignement se compose de 4 parties.

- La première est consacrée à la balance des paiements (description, théorie),
- La seconde est consacrée aux modèles de l'avantage comparatif sur lesquels repose la théorie classique du commerce international,
- La troisième à l'histoire du SMI et de ses institutions depuis 1945,
- La quatrième partie passe en revue la nouvelle théorie du commerce international qui cherche à dépasser le principe de l'avantage comparatif pour rendre compte des phénomènes les plus significatifs des marchés internationaux (concurrence oligopolistique, mondialisation des entreprises, etc...).

L'objectif est d'offrir aux étudiants une approche synthétique et structurée des principaux éléments de l'économie internationale.

## **Economie monétaire (4164M)**

Marie-Pierre Merlateau, Maître de conférences

(sept.2018)

La sphère monétaire et financière joue actuellement un rôle prépondérant dans l'économie des pays. Ce cours met l'accent sur les aspects monétaires et financiers de la vie économique tant sur un plan théorique avec une synthèse des principales théories monétaires et des outils mathématiques utilisées en finance que sur le plan pratique à travers une étude institutionnelle intégrant les dernières évolutions.

Le cours s'articule autour de trois thèmes

fondamentaux :

- La monnaie : ses formes, son évaluation, son rôle dans l'économie.
- Le système bancaire : évolution de la structure des banques, fonctions des banques, rôle de la banque centrale européenne, mise en œuvre et implications de la politique monétaire.
- Les marchés de capitaux : rôle et description du marché des changes, du marché monétaire et du marché financier, analyse de la globalisation financière, étude des différentes crises depuis 1990 (en particulier de la crise économique et financière de 2008 ainsi que de ses conséquences.)

## **Finances publiques (2160M)**

M. Emmanuel JOANNARD-LARDANT

(déc.2018)

Programme non communiqué à ce jour

## **Informatique (5057M)**

Nicolas Thibault, Maître de conférences

(sept. 2017)

L'objectif de ce module est de présenter aux étudiants des outils informatiques avancés : de traitement de texte (styles, tables de matières, mode plan, modèles, publipostage, vérificateur orthographique, ...), de tableur (fonctions prédéfinies (logiques, statistiques, ...), graphiques, fonctions de bases de données, tableaux croisés dynamiques, valeur cible, solveur, gestionnaire de scénarios), de recherche documentaire, de Présentation Assistée par Ordinateur, de conception de sites Web (structuration d'un site, pages statiques, dynamiques, éléments de HTML).

# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

## **Problèmes sociaux contemporains (4355M)**

Kim Huynh-Besancenot, Maître de conférences

(octobre 2016)

Ce cours traite de divers problèmes sociaux à travers l'analyse des « risques » couverts par la protection sociale que sont les risques liés à la famille, la maladie, l'emploi et la vieillesse. L'étude de ces thèmes fournit l'occasion d'aborder différents aspects de la société française comme la place de la famille, le sens du mot famille, les problèmes liés au déficit de la sécurité sociale, le problème du financement des retraites etc...

## **Techniques quantitatives : Statistique (5193M)**

(septembre 2018)

Monsieur le Professeur Monsieur  
Massimiliano Mattera

Chapitre I : Espaces Probabilisés.

Chapitre II : Variables aléatoires discrètes.

Chapitre III : Variables aléatoires continues.

Chapitre IV : Convergence de suites de variables aléatoires.

Chapitre V : Estimation.

## **Techniques quantitatives (Mathématiques) (TECH-QUANT- MATHS)**

(septembre 2017)

Responsable : Monsieur le Professeur  
Matthieu Richard

- Généralités sur les suites
- Suites récurrentes linéaires d'ordre 1 et applications
- Suites récurrentes linéaires d'ordre 2
- Introduction aux nombres complexes

# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

## **L3 Economie-Gestion - mention administration économique et sociale - Melun (3349L)**

### **Comptabilité des sociétés (4082M)**

Astrid Masset, PRAG

L'enseignement en comptabilité des sociétés répond à deux exigences : - chaque thème du programme développe des exemples pratiques et concrets pour rendre les sujets techniques aussi assimilables que possible - l'enseignant a une expérience professionnelle de son sujet que ce soit en entreprise ou en cabinet d'expertise comptable. Cet enseignement traite principalement de la vie des sociétés et aborde les aspects les plus divers et les plus délicats de cette discipline depuis la réévaluation des bilans, la comptabilité en devises, les opérations de fusion jusqu'aux méthodes de consolidation des bilans.

### **Droit des affaires 1 (1047M)**

Mme Claire SÉJEAN-CHAZAL

(oct.2018)

Programme non communiqué à ce jour

### **Droit des affaires 2 (1054M)**

Mme Claire SÉJEAN-CHAZAL

(oct.2018)

Programme non communiqué à ce jour

### **Droit social (1316M)**

Carole Hardouin le Goff, Maître de conférences

(sept.2015)

Programme non communiqué à ce jour

### **Economie de l'entreprise (4131M)**

(nov.2018)

Objectif(s) du cours

Ce cours analyse les stratégies des entreprises sous l'angle économique. Après un rappel des principes de base (partie 1), nous nous intéresserons aux différents choix (prix, différenciation des produits, publicité) auxquels font face les firmes, selon l'intensité et le type de la concurrence (partie 2). Dans la partie 3, nous supposerons, d'une part, que les agents ont une rationalité limitée et peuvent faire preuve d'opportunisme, et d'autre part, qu'ils peuvent bénéficier d'informations privées. Nous analyserons les conséquences de ces hypothèses pour les organisations en termes de choix de faire ou de faire faire et en matière de gouvernance des firmes.

Plan indicatif

Partie 1 : Les bases économiques des stratégies d'entreprise  
I. Les principes de base en microéconomie  
II. Économies d'échelle et de variété

Partie 2 : Marchés et concurrence  
I. Les structures de marché  
II. Les stratégies des firmes sur les marchés

Partie 3 : Rationalité limitée, information privée et contrats

# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

- I. La théorie des coûts de transaction et le choix entre faire et faire faire
- II. Théorie de l'agence et gouvernance

## Objectif(s) du cours

Ce cours analyse les stratégies des entreprises sous l'angle économique. Après un rappel des principes de base (partie 1), nous nous intéresserons aux différents choix (tarification, entrée et sortie sur un marché, différenciation des produits, etc.) auxquels font face les firmes, selon le type de concurrence (partie 2). Dans la partie 3, nous lèverons les hypothèses de rationalité parfaite et d'information parfaite. Dans ce nouveau cadre, nous analyserons le choix entre faire et faire faire.

## Plan indicatif

### Partie 1 : Les bases économiques des stratégies d'entreprise

- I. Les principes de base en microéconomie
- II. Economies d'échelle et de variété

### Partie 2 : Marchés et concurrence

- I. Le marché
- II. Les différentes structures de marché
- II. Les stratégies des firmes sur les marchés

### Partie 3 : Rationalité limitée, information privée et contrats

- I. Les apports de la théorie des coûts de transaction
- II. Rationalité limitée et contrats

III. La sélection adverse

IV. L'aléa moral

## Economie européenne (4136M)

(octobre 2018)

Programme non communiqué à ce jour

## Economie internationale (4145)

Olivier Musy

(oct.2015)

Programme non communiqué à ce jour

## Gestion financière de l'entreprise (4262)

Mustapha Najjar, Maître de conférences

(sept.2014)

Ce cours a pour but d'expliquer ce qu'est la finance en général et les rôles du financier dans l'entreprise et ses objectifs. Il présente en introduction, les notions de base du raisonnement financier avec un rappel des éléments de mathématique financière. Une application de ces notions à l'évaluation des actions et des obligations permet de faire une transition pour traiter la théorie du portefeuille et les modèles d'évaluations des actifs financiers en général. Le cours aborde ensuite les problèmes que rencontre le financier d'entreprise dans la gestion dactifs d'un côté et dans l'analyse de la structure financière de l'entreprise et dans le choix des stratégies de financement d'autre part.

# PROGRAMMES DE COURS MELUN 2018-2019

---

## **Gestion fiscale des entreprises (4257M)**

Mustapha Najar, Maître de conférences

(sept.2014)

Le cours commence par une analyse des fondements économiques de l'impôt du point de vue micro et macroéconomique et de ses effets sur les individus, les marchés et sur l'économie dans son ensemble. Les fonctions de l'Etat dans le domaine des politiques économiques et dans le domaine social de la redistribution des revenus sont ensuite étudiées. Une revue de poids de la fiscalité en France et dans des pays comparables termine cette première partie. Une deuxième partie est consacrée au système fiscal français, ses sources, ses principaux impôts et taxes et comment on les détermine. Elle se termine par une présentation pratique des aspects économiques de la loi de finance et de la loi organique relative aux lois de finance. Les deux dernières parties traitent, successivement, de la gestion fiscale des impôts dans les entreprises individuelles et dans les sociétés à travers des exemples concrets.

## **Informatique (5048M)**

Mme Dominique Tachat

(septembre 2018)

Le module « informatique » présente les concepts fondamentaux des bases de données.

Au programme

- Outil Gestion de listes sous Excel
- Langage SQL avec application sous EasyPHP
- Algèbre relationnelle
- Fonctionnalités des SGBD
- Création et Interrogation d'une base de données MySQL.

- Utilisation du logiciel ACCESS (création d'une base de données, formulaires, création d'états, écriture de requêtes)
- Modèle entités-associations avec le passage de ce modèle au modèle relationnel
- Dépendances et la normalisation

## **Sondages et techniques quantitatives (4390M)**

(oct.2018)

Responsable : Monsieur le Professeur Antoine AUBERGER

Introduction

I Sondages  
1 Méthodes d'échantillonnage  
2 Sondage aléatoire simple  
3 Sondages stratifiés  
4 Autres sondages et méthodes  
5 Un exemple de sondages : les sondages d'opinion

II Méthodes d'analyse des données  
1 Analyse en composantes principales  
2 Analyse (factorielle) des correspondances  
3 Analyse de classification

En introduction, on présente notamment la différence entre les enquêtes (recensements) et les sondages et la notion de représentativité. Dans la première partie, on commence par présenter les méthodes d'échantillonnage. Ensuite, on présente les sondages aléatoires simples avec remise (PEAR) et sans remise (PESR) et, dans chaque cas, l'estimation ponctuelle et l'estimation par intervalle de confiance d'une moyenne puis d'une proportion. On fait également une présentation rapide des sondages à probabilités inégales avec remise (PIAR). On étudie ensuite les sondages stratifiés et notamment l'estimateur de la moyenne ; on étudie

également la répartition de l'échantillon : plan avec une allocation proportionnelle et plan avec allocation optimale. On présente ensuite rapidement la méthode des quotas (exemple : mesurer l'audience de la presse), les panels (exemples : l'enquête Emploi en continu de l'INSEE, les sondages dans l'audiovisuel : Médiamétrie), les méthodes de redressement, la qualité d'un sondage (exemple : les enquêtes de l'INED). On s'intéresse, en particulier, aux sondages d'opinion (baromètres de popularité, intentions de vote). Dans la seconde partie, les méthodes d'analyse des données sont présentées. On commence par l'analyse en composantes principales (ACP) : méthode factorielle de réduction de dimension pour l'exploration statistique de données quantitatives. On présente ensuite l'analyse (factorielle) des correspondances (AFC) : rassembler en un nombre réduit de dimensions la plus grande partie de l'information initiale. Enfin, on présente l'analyse de classification : classer et regrouper les ensembles d'objets en sous-ensembles homogènes (hiérarchies, partitions). Des exemples sont donnés pour les méthodes d'analyse des données.

## **Système fiscal français (2346)**

Mme Ariane MEYNAUD-ZEROUAL

(oct.2018)

Programme non communiqué à ce jour